

Mesures prises pour atténuer les conséquences — la compagnie

La fermeture partielle de la Domtex à Magog

"Je n'arrive pas à y croire" — le président du syndicat — A 4

la tribune

73^e ANNÉE — No 110 — 28 PAGES — 4 CAHIERS — SHERBROOKE, VENDREDI 29 OCTOBRE 1982 — (SAMEDI 60¢) 40¢ Livraison à domicile \$2.15 par semaine

Lévesque prédit d'autres coupures



René Lévesque

• Certains programmes gouvernementaux pourraient disparaître

QUEBEC (PC) — Le premier ministre René Lévesque a indiqué hier que les Québécois devront vivre avec une nouvelle série de compressions budgétaires qui pourraient signifier la disparition de certains programmes gouvernementaux.

M. Lévesque a indiqué en conférence de presse que, malgré des coupures totalisant \$1,5 milliard, "nous ne sommes pas encore sortis du bois" et qu'il faudra faire des choix douloureux.

Devant les questions insistantes des journalistes, le premier ministre s'est contenté de mentionner que le prési-

dent du Conseil du Trésor et le ministre des Finances, Yves Bérubé et Jacques Parizeau, en dévoileront les grandes lignes, probablement la semaine prochaine.

Il a souligné que le citron budgétaire a déjà été pressé et qu'il faut maintenant penser à abolir des programmes entiers.

Chaque ministère a été invité récemment à désigner le 15 pour cent de leurs activités moins prioritaires dans leurs budgets afin de permettre au gouvernement de faire un choix dans ce qu'il peut couper.

Interrogé à savoir si des postes de fonctionnaires seront abolis, le premier ministre a répondu "non, pas nécessairement, je dirais même probablement".

Il n'est pas question non plus de remettre en cause l'universalité des soins car "je pense qu'on peut être fier que malgré toutes les difficultés, le Québec maintienne ce principe beaucoup mieux que dans certains coins du Canada".

Loi 70

Par ailleurs, le premier ministre a laissé entendre que son gouvernement pourrait bien assouplir sa position en ce qui concerne l'application de la Loi 70 qui lui permettra de récupérer sur trois mois, à partir du 1er janvier prochain, \$521 millions dans les poches de ses employés.

Bien sûr la loi sera appliquée s'il n'est pas possible d'en arriver à un règlement avec le front commun, de dire M. Lévesque, et il n'est pas question de reculer là-dessus.

Mais de demander un journaliste, pourriez-vous étendre votre récupération au-delà du 31 mars, date où le ministre des Finances doit boucler son budget?

"Cela n'a pas été évoqué de façon précise et on attend pour voir, finalement, s'il y a une volonté politique et, dans ce cas-là, une volonté de règlement qui soit à l'intérieur de certains paramètres".

ÉLECTIONS '82
 • Aujourd'hui: les candidats des districts 6 et 12 — B 1, B 3
 • La région: Asbestos — A 5
 • Demain: districts 3 et 10



Plus que quelques heures

... avant l'Halloweeeeeeen!

La campagne sécuritaire qui accompagne chaque année la célébration de l'Halloween revêt cette année un caractère particulier pour les autorités puisqu'elle survient en pleine "psychose du Tylenol".

Au cours d'une conférence à laquelle participaient jeudi les représentants de trois corps policiers et de divers organismes de caractère humanitaire, le PDG de la Ligue de sécurité du Québec, M. Yves Mondoux, a souligné l'importance pour les parents de faire preuve d'une vigilance accrue le soir du 31 octobre, au cas où quelque déséquilibre chercherait à faire du mal aux enfants.

Dans ce climat, la règle cardinale consistera pour les parents à vérifier tous les fruits ou friandises obtenus par leurs enfants avant ces derniers ne puissent les manger.

De son côté, la police affirme n'avoir aucune raison de croire que des gens vont remettre aux enfants des bonbons empoisonnés ou des fruits contenant des épingles ou des lames de rasoir, comme ce fut le cas dans d'autres villes canadiennes, il y a quelques années.

bonne journée!

TEMPÉRATURE—
 VARIABLE: 16°C. — DEMAIN: NUAGEUX.....C-6

Aujourd'hui

HOLD-UP AU CHUS

Deux hommes armés et masqués ont fait irruption hier après-midi à la succursale de la BNC située au 5ième étage du CHUS où

ils ont raflé un montant indéterminé des tiroirs-caisses avant de prendre la fuite.

A-3

PÉDIATRIE

Le directeur du service de pédiatrie du CHUS, le Dr Bernard Lemieux, a affirmé hier à Lise Ouellette que le centre était capable de faire face au volume des interventions chirurgicales. Il a aussi reproché aux chirurgiens et aux médecins spécialistes d'être gâtés et de vouloir protéger leurs revenus.



A-2

GRÈVE DANS LES HÔPITAUX?

Si les autres syndicats CSN des milieux hospitaliers de la région ont imité leurs collègues du CHUS, ils ont donné hier soir à leur exécutif le mandat de déclen-

cher une grève illimitée "au moment jugé opportun", moment qui pourrait bien se situer vers la mi-novembre.

A-3

SOMMAIRE ABRÉGÉ

- ARTS et DIV.....C-3
- DÉCÈS.....C-9
- D'UNE LIGNE.....A-2
- FINANCES.....B-4
- PETITES ANNONCES...C-5
- ROMAN.....C-8
- SPORTS.....D-1
- VIVRE EN '82.....C-1

Un pirate et un "Lévesque" arrachent 15,000\$ à l'épicier

COATICOOK — Un homme déguisé en pirate et son comparse, portant un macaque de René Lévesque, ont menacé la famille d'un épicier et forcé sa femme à leur remettre la somme de 15,000 \$ qui représentait la recette des deux derniers jours, tard en soirée hier.

Il était 23h05 lorsque les deux individus, à la pointe du canon, ont sommé le fils de M. Roger Lemay, âgé de 18 ans, qui venait de remiser sa bicyclette dans la cour arrière, à monter au premier étage de la maison attenante au commer-

ce familial, située au 228 St-Paul Est, à Coaticook.

Ils ont cueilli Mme Marie-Claire Lemay et l'ont obligée à descendre au rez-de-chaussée pour rejoindre son mari qui travaillait encore dans son bureau.

Après avoir ordonné au fils et au père à s'étendre ventre contre terre en tenant sous la menace d'une carabine et d'un fusil tronçonné, les "appaches" ont exigé de Mme Lemay d'aller leur chercher l'argent. Les 15,000 \$ en mains, ils ont pris la poudre d'escampette.

"Je suis passé à un cheveu de leur sauter dessus", a confié un M. Lemay bouleversé à La Tribune

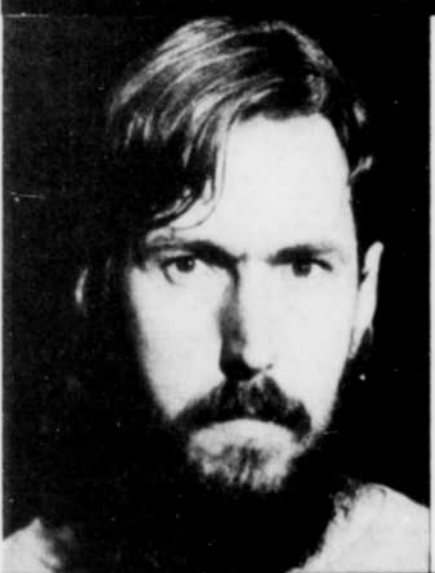
quelques minutes après le drame. Si j'avais eu un fusil entre les mains, je n'aurais pas hésité à tirer sur eux," assure-t-il, visiblement irrité.

M. Lemay possédait l'épicerie depuis deux ans et c'est la première fois qu'il doit vivre une expérience aussi pénible.

L'opération 100 a été déclenchée par la Sûreté du Québec et, au moment d'aller sous presse, les bandits se trouvaient encore au large.

Les deux individus étaient de corpulence moyenne et l'un deux abait chaché son visage avec un bandeau qui ne laissait qu'un oeil à décou-

12 ans après la mort de Pierre Laporte



Francis Simard

"Ce n'était pas accidentel"

— Simard



Pierre Laporte

MONTREAL (PC) — Douze ans après la mort de l'ancien ministre Pierre Laporte, Francis Simard vient de reconnaître que "ce n'était pas accidentel".

Simard, qui a été condamné à l'emprisonnement à perpétuité pour le meurtre de l'ancien ministre, est en liberté depuis le mois de mars dernier.

Il en a profité pour écrire un livre sur la fameuse crise d'Octobre, dont il a été l'un des auteurs. Son livre sera en vente le 18 novembre prochain.

L'introduction est signée par Paul et Jacques Rose, ainsi que par Bernard Lortie.

Paul Rose, condamné à la prison à vie pour le meurtre de M. Laporte, jouit de sa liberté le jour seulement, depuis décembre dernier.

Bernard Lortie, condamné à 20 ans et 11 mois pour enlèvement et outrage au tribunal, a été libéré en juillet 1978.

Jacques Rose, trouvé coupable de conspiration, a écopé de huit ans et un mois de prison. Il a été libéré en juillet 1978.

Motifs

Dans une entrevue publiée dans la dernière édition du magazine montréalais "Le temps fou", Simard précise que, si la mort de l'ancien ministre n'est pas accidentelle, "ça ne veut pas dire qu'on a voulu (cette mort)".

"Nous avons eu nos motivations", poursuit-il.

"Je ne prétends pas qu'on a eu raison, mais je veux donner les raisons pour lesquelles on l'a fait."

L'une de ces raisons, c'est qu'il était devenu impossible de retenir M. Laporte en otage plus longtemps, il n'y avait plus "la capacité physique, matérielle, de continuer à le garder".

"Si tu n'es plus capable, que tu n'as plus d'endroit, d'argent, tu vas pas t'installer avec dans un terrain de camping."

"Mais je dis pas qu'on a eu raison, que ça nous a pas fait mal. Ça nous a fait mal en maudit. Humainement, c'est quelque chose d'écoeurant, ça ne se justifie pas la mort d'un homme. Je ne veux pas la justifier non plus."

Une cause

Pour Francis Simard, il y a des "raisons qui nous ont amenés là. Pour nous, le FLQ, ça n'a pas été dix minutes. Octobre, ça a plutôt été une anicroche dans ce qu'on voulait faire."

"On a voulu monter une organisation, mais ça, on n'en a jamais parlé. On a travaillé trois ans pour ça; c'était la raison des hold-up. On se disait simplement qu'on allait prendre l'argent où il se trouvait, dans les banques."

"Mais c'était pour l'organisation, pas pour de l'action armée. Puis octobre est arrivé, mais nous, on ne voulait pas faire d'enlèvement. C'est pas dur de faire un enlèvement; c'est après que c'est difficile. Octobre, on ne l'a pas commencé, on a essayé de le finir."

"Nous étions contre les enlèvements. Je n'y ai jamais cru, pas plus qu'à la violence. J'ai jamais vu un bâton de dynamite de ma vie, Paul non plus, Jacques non plus. J'ai jamais tiré une balle. Mais je reste solidaire de ce qui s'est passé, avec les autres."

Le regroupement des services de pédiatrie au CHUS

On a le personnel requis et les installations nécessaires

— Dr Bernard Lemieux
pratique qu'un spécialiste consacre aux enfants.

SHERBROOKE (LO) — "Nous sommes en mesure d'affronter tout le volume des interventions chirurgicales et des hospitalisations pédiatriques sans être débordé et sans que les jeunes patients subissent d'attente excessive".

Chef du département de pédiatrie au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS), le Dr Bernard Lemieux, a ainsi rejeté les inquiétudes manifestées par les chirurgiens et spécialistes.

"Nous avons 48 lits dont quelques-uns seulement, ceux de l'unité de soins intensifs, ne seront pas en opération, la semaine prochaine. Nous avons le personnel requis et les installations. Au besoin, nous pouvons augmenter le nombre de lits à 69, sans coûts supplémentaires", invoque-t-il.

Le Dr Lemieux relève en outre qu'un certain pourcentage d'interventions chirurgicales courantes pourront continuer à être pratiquées par les spécialistes dans leurs hôpitaux respectifs. "Les services de chirurgie d'un jour pour les enfants seront maintenus dans chaque hôpital", assure-t-il en citant les décisions du Conseil régional.

Selon le chef de la pédiatrie, le problème tient à ce que les chirurgiens et spécialistes vont devoir

changer leur pratique et mener en une journée des services qu'en professionnels gâtés par le système, ils assortissaient de quatre ou cinq jours d'hospitalisation pour l'enfant.

Le Dr Lemieux estime que les chirurgiens et spécialistes se retrouvent face à un choix: délaissier les enfants et se priver des revenus qu'ils génèrent ou, au contraire, les conserver parmi leur clientèle et aller les desservir au CHUS.

Le Dr Lemieux déplore la mentalité prévalant en Estrie où les chirurgiens et spécialistes veulent "toucher à tout" et préserver leur part de revenus même au détriment d'une meilleure qualité de soins pour les enfants.

"Malheureusement, ils considèrent les enfants comme de petits adultes à traiter de la même façon que les grands. Nous considérons qu'il faut une approche propre aux enfants", de dire le Dr Lemieux.

Aux spécialistes qui désirent continuer à desservir les enfants, le CHUS ouvre ses portes, assure le Dr Lemieux.

Toutefois, il va exiger la démonstration que le praticien dispose d'un intérêt et d'une compétence certaine auprès des jeunes. Un élément de

mesure entre autres critères, pourrait porter sur le pourcentage de sa

Le CRSSS répond aux promotrices de la pétition de 24,800 signatures

Les hôpitaux pourront recevoir et garder les enfants en cas d'urgence

SHERBROOKE (LO) — Même si le Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS) abrite le service régional de pédiatrie, tous les hôpitaux opérant un service d'urgence pourront continuer à y recevoir des enfants et à les garder sous observation, au besoin.

Voilà une des mises au point apportées par le Conseil régional de la santé et des services sociaux (CRSSS), dans une lettre adressée, au début de la démarche, à l'une des promotrices de la pétition de 24,800 signatures réclamant le maintien de la pédiatrie à l'Hôtel-Dieu.

Quant à l'accessibilité plus difficile du CHUS, le Conseil régional ré-

torque: "Si on les regarde sur un plan régional et même extra-régional... on ne peut pas dire qu'un des centres hospitaliers de Sherbrooke soit plus accessible qu'un autre."

Le CRSSS réfute également que les locaux et effectifs puissent manquer au CHUS pour desservir les enfants de la région, tout comme il garantit le choix du pédiatre aux parents. "Tous les pédiatres qui le désirent pourront exercer leur profession au CHUS et les parents pourront continuer de choisir le pédiatre de leur choix".

"...seulement les cas considérés très majeurs seront hospitalisés..."

s'inquiètent les signataires de la pétition.

A ceci, le Conseil répond: "Depuis quelques années déjà, les pédiatres tendent à favoriser davantage le traitement en externe. Cette tendance explique, pour une part, la diminution sensible des journées d'hospitalisation observées au cours des dernières années dans tous les centres hospitaliers. La réorganisation des services de pédiatrie tient tout simplement compte de cette tendance en assurant que les enfants qui, selon les normes de pratique professionnelle, auront besoin d'être hospitalisés le seront".

D'ailleurs, citant le cas de l'Hôtel-Dieu en particulier, l'organisme de planification régionale précise que le nombre de 54 lits avancé dans la pétition, correspond à une capacité théorique seulement.

"Dans les faits, en 1981-82, il y avait 34 lits dressés à l'Hôtel-Dieu et leur pourcentage d'occupation a été de 58 pourcent".

Et, en matière de coût d'hospitalisation plus élevé au CHUS, le CRSSS dénie le tout. "Au cours des trois dernières années étudiées, le coût d'une journée d'hospitalisation en pédiatrie au CHUS a été inférieur à celui de l'Hôtel-Dieu et de St-Vincent."

Emprunt de 6,5 millions \$

SHERBROOKE — La Commission scolaire catholique de Sherbrooke empruntera sous peu un montant d'environ 6,5 millions \$ afin de rembourser les emprunts à court terme consentis par ses bailleurs de fonds et les sommes prises à même son fonds d'opérations courantes pour défrayer le coût de la construction ou de la rénovation d'écoles.

Cet emprunt sera le premier engagement financier à long terme pris par la Commission scolaire depuis le milieu de la dernière décennie.

Il se pourrait cependant que, cette fois, la Commission scolaire, au lieu d'émettre des obligations, emprunte de gré à gré d'une institution financi-

re le montant dont elle a besoin selon des modalités à peu près identiques aux conditions auxquelles sont soumis ses emprunts à court terme.

Selon le directeur des services financiers de la Commission scolaire, M. Marcel Samson, un montant substantiel pourrait être épargné si une entente de cette nature était conclue avec une institution financière, l'emprunt n'étant pas grevé de frais d'impression et d'émission ni de frais de courtage.

Des pourparlers ont été amorcés récemment avec des institutions financières qui, d'affirmer M. Samson, ont fort bien accueilli la suggestion de la Commission scolaire.

La politique de formation professionnelle des jeunes

Mettre de l'avant un enseignement technologique plus poussé

— Michèle Fortin

par Michel Morin

COMPTON — "Le renouveau que le ministère de l'Éducation du Québec propose relativement à la politique de formation professionnelle des jeunes, consiste à mettre de l'avant un enseignement technologique plus poussé afin de permettre aux étudiants d'élargir leurs connaissances avant d'entrer sur le marché du travail qui se veut de plus en plus technologique."

Traçant la ligne maitresse du projet du MEQ, Mme Michèle Fortin,

MEQ afin de "relancer" l'enseignement secondaire.

"Le principal point que nous visons, consiste à élaborer des cours d'introduction à la technologie pour les étudiants de niveau secondaire. Nous prévoyons accorder 24 crédits pour ce cours d'introduction, cours qui facilitera aux étudiants leur entrée sur le marché du travail. Il faut abolir les barrières entre le secteur professionnel et le secteur général. L'acquisition d'une bonne formation de base, combinée avec l'apprentissage des matières "technologiques" améliorera la qualité de l'enseignement", de lancer Mme Fortin.

Le phénomène des "décocheurs" (drop-out) inquiète aussi les principaux intervenants de l'éducation. C'est pour cette raison que des efforts particuliers sont consentis afin de susciter l'intérêt des étudiants.

"Naturellement, de poursuivre Mme Fortin, le MEQ entend se pencher concrètement sur ce problème. Puisque ces jeunes étudiants qui décrochent rapidement n'ont presque aucune perspective d'avenir, il devient urgent de les intéresser davantage à l'école. Mais il y aura toujours des "décocheurs". Nous désirons en réduire le nombre."

Trois tendances se dégagent suite à cette journée de axé sur la discussion. D'une part, les intervenants se sont dits d'accord avec le MEQ, mais on s'interroge quant aux modalités d'application du nouveau programme.

Par ailleurs, une meilleure concertation entre les enseignants des secteurs secondaire, collégial et universitaire devrait s'effectuer pour mener à bon port ce programme.

Enfin, les intervenants ont exprimé

le désir d'accroître les effectifs dans les milieux scolaires afin de donner suite à la nouvelle idéologie du ministère de l'Éducation.

On se demande aussi pourquoi le MEQ n'a pas intégré l'approche technologique à la formation secondaire de base. En réponse à cette question, Mme Fortin a rétorqué que le MEQ

n'a pas osé aller aussi loin, mais que cette proposition serait acheminée au ministre Laurin.

Dans un autre ordre d'idées, tous les directeurs d'écoles de la région ont boycotté la tenue de ce colloque. Aucun de ces représentants n'a répondu à l'invitation lancée par les fonctionnaires du MEQ.



Michèle Fortin

sous-ministre adjointe au secteur de l'enseignement supérieur, déclarait hier, lors de la tenue du colloque régional sur la politique de formation professionnelle des jeunes qui s'est déroulé à Compton, qu'il fallait diversifier les méthodes pédagogiques d'enseignement pour rendre plus souple le système scolaire.

Selon la sous-ministre adjointe, ce colloque régional sert à définir les priorités qui seront articulées par le

Mémoires présentés par cinq organismes

COMPTON — La tenue du colloque régional sur la politique de formation professionnelle des jeunes aura permis à cinq organismes directement impliqués dans le secteur éducatif de soumettre au ministre de l'Éducation du Québec des mémoires qui serviront de fondement à cette nouvelle politique.

Sans entrer dans tous les détails de ces mémoires, les organismes ont dressé un plan directeur à la lumière des faits vécus en région.

Ainsi, le Syndicat des Enseignants l'Estrie (SEE), quoiqu'en accord avec une formation de base la plus large possible, fait une distinction entre le côté théorique et le côté pratique de cet énoncé.

Les budgets en enseignement professionnel sont à réviser principalement sur le remplacement des équipements inadéquats, soutient le Syndicat, la réparation des équipements en place par des personnes qualifiées et l'achat du matériel didactique adéquat face à l'évolution de l'industrie présente, sont d'autres points soulevés par ce syndicat.

De son côté, la Commission scolaire régionale de l'Estrie (CSRE), soutient que le système scolaire doit favoriser la formation de base la plus prolongée possible au plus grand nombre d'élèves, mais ce renouveau exigera un engagement et du Ministère et des enseignants à diversifier les approches pédagogiques.

La CSRE partage la préoccupation du MEQ pour la formation professionnelle des jeunes. Dans cette ligne de pensée, il devient important, pour la CSRE, de faciliter l'accès à l'éduca-

tion des adultes et aux collègues d'enseignement professionnel pour tous les élèves détenteurs d'un diplôme d'études professionnelles.

Le Comité Industrie-Ecole en équipement motorisé de l'Estrie est de son côté convaincu qu'il faut améliorer le rapprochement entre les milieux scolaires et les milieux industriels.

Pour ce faire, le Comité considère que ce rapprochement doit se faire par une meilleure insertion des étudiants dans les milieux industriels et aussi une meilleure insertion des nouvelles connaissances (changements technologiques et socio-économiques) dans les milieux industriels et scolaires.

Pour sa part, la Direction des services pédagogiques du collège de Sherbrooke appuie dans l'ensemble les nouvelles propositions du MEQ.

Le collège de Sherbrooke formule toutefois quelques commentaires sur deux volets qu'il considère absolument essentiels à l'assise d'une formation professionnelle d'excellence, soit la carte nationale intégrée des programmes de formation professionnelle et des ressources humaines et matérielles, et enfin la visibilité et l'articulation des instances ministérielles responsables de la formation professionnelle.

Après une consultation systématique effectuée auprès de 40 intervenants représentant environ 350 professionnels enseignants et non enseignants, la Commission scolaire régionale Meilleur (Grandy), est en accord sur les propositions énoncées concernant l'école primaire.

King wellington
REDIGÉ EN COLLABORATION

Même si le conventum des anciens du Séminaire a lieu un soir d'Halloween, Jean-Paul Thibault s'y rendra sans masque. Il n'en a pas besoin. Quant à Louis-Paul Allard, il ferait mieux d'en porter un.

Jules Pichette se rendra à ce conventum pour y présenter son arrière-petit-fils récemment marié.

Plusieurs anciens auraient l'intention de porter le col romain pour la circonstance.

Plusieurs parents jugent excellente l'initiative du service de police de Sherbrooke de recommander que l'Halloween soit courue ce soir plutôt que samedi ou dimanche. Ainsi ils seront plus à même de contrôler les allées et venues de leurs enfants. Par contre, d'autres, considérant ce qui est survenu à Ottawa, croient que de telles fêtes devraient être organisées à l'école ou à la garderie, ce qui éviterait des abus de toutes sortes.

Qualifiant la Loge des Elans de terrain neutre, le Haut-Commandeur Jacques Doyon y attend aujourd'hui, vendredi, entre 11h00 et 14h00, tous les candidats de la prochaine élection municipale... il va sans dire qu'en plus des candidats, Jacques Doyon attend tous les membres de la Loge à ce diner-rencontre où il n'y aura pas de parti-pris...

Entre le 1er novembre et le 12 décembre, les gens peuvent se procurer, dans les trois casernes de pompiers de la ville, les formules en vue de la distribution annuelle de jouets... il va sans dire que cette distribution vise les enfants âgés de moins de 12 ans... c'est pour venir en aide aux gens moins favorisés... cette distribution est une tradition de longue date chez les pompiers...

Comme au bon temps du far-west, voilà que les André Castonguay et Paul-André Provencher se lancent des duels... au tir cependant... il semble, aux dernières nouvelles, que Paul-André devra ajuster sa mire...

La Quotidienne

8904

Numéro-boni: 2 40 790

Savez-vous pourquoi Bertrand Boissé doit ajouter à chaque bas de son pantalon des "clips" de bicyclette lorsqu'il va à la chasse au chevreuil?... c'est au cas où il rencontrerait un ours, disent ses compagnons de chasse...

Ayant le coeur trop tendre, Gilles Cyr a hésité durant une bonne vingtaine de minutes avant de mettre en joue un chevreuil qu'il trouvait trop petit... on estime qu'il aurait mis une bonne semaine à se décider si l'animal avait été plus gros...

Toujours en rapport avec la chasse au chevreuil, on raconte que Robert Cyrenne était vert comme on se plait à imaginer les Martiens lorsqu'il a quitté son sac de couchage... mais qu'il devient rouge comme un piment lorsqu'on lui demande le nombre de chevreuils qu'il a manqués...

Lors d'une participation à un rallye, Réal Bolduc a égaré sa mascotte, un super-nounours en peluche surnommé "B.F.G."... certains disent qu'il se l'est fait piquer, d'autres soutiennent que le nounours est parti en virée avec Sanschagrin III... Michel Litalien saurait la réponse à cette énigme...

Après avoir vu le bateau qu'on lui a monté... Franco Sol croit que ses compagnons de travail auraient mieux fait de devenir marins plutôt que policiers...

d'une ligne à la page

PUBLICITE **PUBLI-REPORTAGE** **CONCOURS**
PUBLI-PROMOTION **ANNONCES** **RELATIONS PUBLIQUES**

2-10000

La tribune

2 MARATHONS CONSECUTIFS D'UNE VALEUR DE \$1,000. CHACUN

Utilisez la carte La Tribune IV livrée dans votre journal du 18 septembre 1982 et que vous devez compléter pour gagner un marathon.

MARATHON NO 2

MONTANT A GAGNER \$1000.

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:
MERCREDI, le 27 octobre 1982:
N-34

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:
JEUDI, le 28 octobre 1982:
O-62

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:
VENDREDI, le 29 octobre 1982:
I-26

REGLEMENT:

- Le BINGO 2-10000 est une série de 2 BINGOS-MARATHONS successifs dont l'enjeu est de \$1,000.00. Dans chacun de ces cas, il y a un seul gagnant. Le montant sera divisé entre eux.
- La seule carte de BINGO officielle est celle portant l'inscription LA TRIBUNE IV (couleur bleue) distribuée dans le journal.
- La carte LA TRIBUNE IV a été distribuée avec l'édition du 18 septembre 1982. Ici le hasard joue son rôle et nous ne pouvons garantir que chaque lecteur ou abonné a reçu cette carte. Il est très difficile d'exercer un contrôle partant dans ce domaine.
- Quand votre carte est remplie (il s'agit d'un marathon) appelez immédiatement à La Tribune (563-1818) et demandez le responsable du BINGO pour la vérification de vos numéros. Les appels doivent entrer entre 9:00 a.m. et 4:30 p.m. du lundi au vendredi inclusivement.
- Pour vous qualifier, vous devez appeler AVANT-MIDI (12h00) le lendemain de la publication du numéro qui vous a permis de compléter votre carte. Pour les numéros publiés les vendredis et samedis, vous avez jusqu'au lundi-MIDI pour vous qualifier. Il est évident que le participant qui aura complété sa carte avec le ou les numéros du vendredi sera déclaré gagnant avant celui qui aura complété sa carte avec le ou les numéros du samedi ou du lundi.
- Lorsque nous publions plus d'un numéro, un même jour, le premier numéro a priorité quand il s'agit de déterminer un gagnant.
- La décision de la direction de La Tribune concernant les gagnants sera finale et ces personnes devront répondre à une question d'habileté.
- La Tribune ne sera, en aucun cas, responsable pour plus de \$1,000 en argent même si la cause est due à une erreur typographique ou autre.
- La Tribune a payé les droits exigibles quant à ce concours, en vertu de la Loi sur les loteries, les courses, les concours publicitaires et les appareils d'amusement.
- Un tirage quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la Régie des loteries et courses.
- Les employés réguliers de La Tribune ne sont pas éligibles à ce concours. 82757

la tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.
Tél.: 569-9201, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par La Tribune Ltée. Fondé le 21 février 1910

YVON DUBÉ
Président et Editeur

JEAN VIGNEAULT
Rédacteur en chef

FRANCOIS VAILLANCOURT
Directeur du service de la publicité

GASTON GAGNÉ
Directeur du service du tirage

Téléphon 75: Petites annonces: 569-9501 — Publicité: 569-9201
Rédaction: 569-9184 — Tirage: 566-6353

BUREAU & BUREAU
400 cours de la GALT SHERBROOKE
LAVEUSES-SECHEUSES

Inglis

TUILE CERAMIQUE
ROBERT VILLEMAIRE INC.
4230, King ouest, Sherbrooke, J1L 1W6. (Face au Motel La Réserve)

563-4030

Confiez vos travaux à des professionnels Avant d'acheter, venez comparer nos prix et nos modèles. Egalement distributeur des tuiles "Ranka"

Motel La Réserve Val Esprit

Boul. Bourque

TUILE CERAMIQUE
ROBERT VILLEMAIRE

Deux bandits masqués "visitent" une succursale de la Banque Nationale

Hold-up au 5e étage du CHUS



(Photo La Tribune par Bernard Vanier)

Il s'agit du premier vol à main armée à cette succursale de la Banque Nationale installée au CHUS depuis cinq ans.

FLEURIMONT (psj) — "Il n'y a pas de blessé et ça s'est fait très rapidement!"

Ce sont les seuls commentaires que Mme Thérèse Labrie, gérante de la succursale de la Banque Nationale du Canada, située au 5e étage du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, a faits à La Tribune à la suite d'un vol à main armée perpétré vers 14h15, hier, par deux bandits masqués.

Mme Labrie n'a rien voulu ajouter; elle a référé le journaliste au bureau-chef à Montréal qui, il faut bien le dire, se trouvait passablement loin pour en savoir davantage.

Il s'agit du premier vol à main armée à cette succursale installée au CHUS depuis cinq ans. Aussi il ne faut

pas faire de lien avec cette succursale et le hold-up survenu dans le milieu des années "70" au même endroit mais qui était succursale de la Banque de Montréal. Ce "braquage de banque" pour reprendre une expression du milieu avait rapporté à leurs auteurs plus de 20 000 \$... mais ils avaient finalement été arrêtés.

Pour en revenir au hold-up d'hier, trois clients se trouvaient dans l'établissement lorsque les deux voleurs, le visage recouvert d'un bas de nylon, l'un armé d'un revolver et l'autre d'un fusil tronçonné, ont fait irruption dans la banque.

Sous la menace de leur arme, ils ont raflé un montant que l'on disait toujours indéterminé plusieurs heures après le coup.

On sait que jeudi est jour de paie et

les spéculations allaient bon train quant au montant du magot. Par ailleurs, il faut aussi soustraire de toute somme fabuleuse que l'on pourrait imaginer, les mesures de sécurité dont on entoure le contenu des tiroirs-caisses dans les banques et les caisses populaires. Quoi qu'il en soit c'est uniquement de cela que l'on parlait dans les couloirs du CHUS, hier après-midi.

Aucun coup de feu n'a été tiré lors du hold-up; seules des menaces auraient été proférées à l'endroit des gens présents afin de s'assurer que tous se tiendraient tranquilles.

Les voleurs ont par la suite pris la fuite dans une automobile Ford, Zephyr ou Fairmount, de couleur brun et beige.

Il va sans dire que la banque a fer-

mé ses portes "pour raison majeure" pour la balance de l'après-midi comme en faisait foi un écriteau.

Cette automobile ou tout véhicule lui ressemblant a été le point de mire de la vaste opération ratissage mise en branle dans les minutes qui ont suivi le vol.

Aux dernières nouvelles, on n'avait pas encore repéré les deux suspects, l'un mesurant environ cinq pieds et 11 pouces et pesant dans les 195 livres, l'autre mesurant cinq pieds et huit ou neuf pouces.

Les enquêteurs Roch Gaudreault, Guy Lessard, Noël Bolduc et Réal Châteauneuf, secondés des agents de la SQ de Sherbrooke et des corps policiers environnants ont gardé l'oeil ouvert toute la soirée mais en vain pour le moment.

À cause de l'application de la Loi 70

Le nombre de chômeurs estriens haussé de 2,500

— la CSN

par Gilles Fiset

SHERBROOKE — Si, de dire la CEQ au début du mois, l'économie estrienne sera privée de 24 millions \$, dont 11 millions \$ provenant des compressions budgétaires dans le secteur public et parapublic et 13 millions \$ découlant de l'application de la Loi 70, le nombre des chômeurs en région, lui, sera haussé de 2,500, encore une fois à cause de la Loi 70.

Telle est du moins la nouvelle donnée qu'avance M. Pierre Paradis, le président du Conseil central (CSN), en livrant une réplique au discours gouvernemental qui justifie ses offres, notamment, en vertu d'une différence de traitement entre le secteur privé et le secteur public et parapublic.

Selon la CSN, "les études du professeur Potier de l'Université Laval ont démontré que le chômage s'accroît de 2 pour cent. En d'autres mots, 2,500 chômeurs et chômeuses de plus à Sherbrooke."

Ces chômeurs, de dire M. Paradis, viendront s'ajouter aux nombreuses mises à pied et congédiements du secteur privé. "Dans les garages, nous

avons 200 travailleurs, il n'en reste que 90. A la Unitcast Steel, nous en avons 200, il n'en reste plus que 60 et à travail partagé. Dans les Meubles Melbourne, il y avait 40 travailleurs, il y en a maintenant 14. A Bloc vibré, il y en avait 10 et maintenant 1. A Véracon, ils étaient 20 et ils sont maintenant 12. Tous les secteurs sont touchés, la construction, le commerce, l'industrie lourde, rien n'y échappe."

Pour la CSN, il y a lieu de répliquer "à l'image-type des salariés du public que le gouvernement tente d'accroître auprès de la population: un homme bien gras derrière un bureau confortable avec un salaire de 40 000 \$ par année. Or nous savons que près de 80 pour cent de nos membres sont des femmes, dont un grand nombre à temps partiel et dont le salaire n'atteint pas les 18,000 \$ reconnu comme le salaire minimum pour deux adultes et deux enfants par le Sénat canadien."

Et la CSN poursuit en disant qu'on ne peut comparer le secteur privé au secteur public puisque cela revient à comparer des pommes avec des oranges. La centrale syndicale déclare que 178,000 emplois du secteur public

n'ont pas d'équivalence dans le privé (infirmières, technicienne en radiologie, etc.) alors que, dans des emplois comparables (on cite l'exemple des ouvriers), le gouvernement paie moins que le privé.

"Enfin, dit-on, il faut comparer des employés syndiqués avec des employés syndiqués... Il n'existe pas d'écart entre le privé et le public lorsque nous comparons avec les industries syndiquées ayant plus de 500 employés... et même celles qui en ont moins."

La CSN demande, par ailleurs, que les travailleurs du secteur privé appuient les travailleurs du secteur public. "Présentement, c'est au tour du secteur public; tantôt, ce seront les

employés du secteur privé qui passeront à table", de dire M. Paradis.

Danger de mort

Enfin, la CSN estime que les propositions gouvernementales sont de nature à détériorer la qualité des services offerts. "Il y a même des cas de mortalité qui ont été soulignés à cause de listes d'attentes trop longues suite aux diminutions de services de toutes sortes. Or le gouvernement veut couper encore des emplois, ce qui signifie s'attaquer au bien-être de l'ensemble de la population", de conclure la CSN en disant se baser sur un rapport de l'Association canadienne des hôpitaux.

Vote pour un mandat de grève illimitée

57% des syndiqués du CHUS disent OUI

SHERBROOKE — Les membres du Syndicat des salariés du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CSN) ont accordé hier, par un vote majoritaire de 57 pour cent, le mandat de déclencher une grève de 24 heures et une grève illimitée au moment jugé opportun, lequel pourrait se situer vers la mi-novembre.

Ce syndicat est rattaché à la Fédération des Affaires sociales dont tous les membres étaient appelés, hier, à se prononcer sur le mandat de grève que réclamait leur exécutif.

De source officielle, il apparaît

que les employés de l'hôpital St-Vincent de Paul auraient également voté en faveur d'un tel mandat de grève.

Par contre, il a été impossible d'obtenir les résultats du vote tenu dans les autres établissements du réseau des Affaires sociales de la région, étant donné la consigne qui avait été donnée aux responsables régionaux de ne pas divulguer les chiffres, lesquels sont acheminés directement à l'échelle provinciale. Le compte-rendu du scrutin devrait être rendu public d'ici quelques jours.

FAITS DIVERS

Dire qu'il était en ville pour payer

Un citoyen de Paquette qui était venu passer la nuit à Sherbrooke avant de se rendre au petit matin à la Cour municipale pour y régler un billet de circulation a été attaqué sur la rue Bowen sud, près de la rue Allen, dans la nuit de mercredi à jeudi.

La victime, un homme âgé dans la vingtaine, avait immobilisé son véhicule le long de la rue Bowen pour jeter un coup d'oeil à une roue qui semblait sauter. Alors qu'il se trouvait à l'extérieur de son auto, deux individus se sont approchés de lui, le premier lui administrant quelques coups de poing, le second conduisant son véhicule à l'écart dans un parc de stationnement.

On l'a dépouillé d'une somme de 22 \$, d'un coffre d'outils d'une valeur de 200 \$ et d'une veste de cuir de quelque 125 \$.

Battu et volé par 2 individus

Quelques minutes après ce vol qualifié, un promeneur qui se rendait à un dépanneur a été battu et volé par deux individus, angle des rues McManamy et Courcellette, vers une heure du matin. La victime, un homme âgé de 37 ans, a subi une fracture de la mâchoire lors de l'agression. Il a dû être hospitalisé. Le montant du vol serait de 100 \$.

Un rôti... rôti

Les pompiers des postes 1 et 4 ont effectué une brève sortie de tôt matin, hier, au 56 est de la rue King. On avait oublié de retirer du feu un rôti. C'est un voisin qui, alerté par la présence d'une fumée suspecte, a conduit les pompiers vers le logement. Les dommages sont peu élevés. Pour les pompiers, la sortie s'est étendue de 07h18 à 07h29.

Deux arrestations

En collaboration, les policiers de la Sûreté du Québec de Sherbrooke, de la SQ de Granby et de la Sûreté municipale de Sherbrooke ont effectué au cours de la nuit de mercredi à jeudi des perquisitions notamment au Lac Lovring et sur le chemin North Road, dans le Canton de Magog, ce qui a entraîné l'arrestation d'un individu fort connu des policiers et recherché à la grandeur de la province de même que d'une mineure de 17 ans. Outre les affaires qu'il lui reste à régler avec la justice, le récidiviste répondra à une accusation de supposition de personne et la jeune femme, à une complicité dans cette supercherie de fausse identité.

Affaire de Rock-Forest éclaircie

Les enquêteurs Patrick Vuillemin et Constant Robidas, des enquêtes criminelles de la Sûreté municipale, savent maintenant à quoi s'en tenir à propos de l'affaire de la rue Bourassa dans laquelle Jean-Yves Bureau avait subi de profondes mais mystérieuses blessures. Les policiers ont en effet procédé à l'arrestation d'un jeune de 18 ans, domicilié à Compton et déjà bien connu du milieu policier. Le suspect devra répondre à des accusations de voies de fait ayant causé des lésions corporelles et de fraude.

CHAÎNES DE PROMESSES À BASE PYRAMIDALE

Les perdants sont légion

SHERBROOKE (psj) — Il y a toujours les loteries, la bonne fortune, le poker, le travail honnête et ardu, la chance, l'héritage... peut-être les courses.

Bref il y a un tas de façons par lesquelles un individu peut s'enrichir.

Il y a surtout la chance ou le travail; la foi ou le talent... mais rarement les "chaînes" de promesses à base pyramidale où il faudrait que toute la population d'un continent participe... et encore, ce seraient les premiers qui empocheraient les mises de fonds des derniers!

Quand on vous raconte qu'avec 100 \$, 200 \$ ou 1 000 \$, il y a possibilité avec la "chaîne" de faire 50 000 \$, 100 000 \$ ou plus... ça devrait vous faire sourcilier.

Dans ce genre de système, il y a toujours les mêmes gagnants et les mêmes perdants. Et les perdants sont légion!

ou opération; qu'une personne adhère au plan sur paiement d'une somme d'argent ou d'une remise de valeur; que cette personne a droit de recevoir une plus forte somme d'argent ou une valeur plus élevée que sa mise de fonds; enfin que cette personne retire ainsi une plus forte somme que sa mise de fonds parce que d'autres personnes "embarquent".

Comme devait le résumer le procureur-chef: "En prévoyant un article de loi sur ces activités, le législateur a voulu viser le cas où le profit ne résulte d'aucun autre facteur que l'entrée pure et simple d'autres individus dans un plan donné".

Participants

Mettre les gens en garde

"Il s'agit surtout de mettre les gens en garde car lorsqu'une telle chaîne existe dans un village c'est souvent la queue de toute l'affaire, donc des risques élevés de perdre de l'argent et malgré cela, d'être poursuivi en justice." L'agent Guy Lessard, du bureau des enquêtes criminelles de la Sûreté du Québec (Estrie), lançait cette mise en garde hier surtout que certaines informations veulent que des chaînes de lettres ou encore des systèmes à base pyramidale — laissant miroiter aux participants des avalanches d'argent — existent à Richmond et à Lac-Mégantic.

"Pour le moment, nous n'avons pas de preuve que ces activités soient criminelles mais nous avons reçu beaucoup de plaintes" de dire l'agent Lessard qui a discuté de ce problème en présence du procureur-chef Michel Pinard et des journalistes.

Me Pinard a rappelé qu'il y a infraction au code et risque de poursuite lorsqu'il y a administrateur d'un plan, arrangement

Reprenant un peu la façon dont la chaîne s'étend, l'agent Lessard a ajouté qu'habituellement on recrutait les participants dans la famille, dans les bars ou encore sur les lieux de travail (usines, bureaux, compagnies, etc.). "Comme je le disais quand une telle système aboutit dans un village c'est généralement la queue de toute l'affaire et il est bon de se rappeler qu'au 24e palier d'un tel système pyramidal, il faut la participation de plus de 8 millions d'individus pour obtenir le profit promis... ce qui est largement plus que toute la population de la province."

Habituellement ce sont des individus criminalisés, un groupe de trois ou quatre personnes, que l'on voit à la tête de ces chaînes.

C'est donc un message de prudence face à ces "occasions de rêve" — que l'on enrobe souvent à tort de l'appât du gain facile, d'une promesse d'aucune perte d'argent et même d'un passeport de légalité — qu'ont voulu passer à tous les Estriens MM. Pinard et Lessard.

Le contrat des filtres-presses

O'Bready demande à la CUM de suspendre le processus d'achat

SHERBROOKE — Le maire Jacques O'Bready a expédié un télégramme au président de la Communauté urbaine de Montréal pour demander la suspension du processus d'achat des filtres-presses pour l'usine de traitement des eaux. Une lettre du maire, plus explicite, doit suivre ce télégramme.

Une firme japonaise a obtenu, le 21 octobre, la commande des filtres-presses au détriment de Ingersoll-Rand Canada Inc., qui a une usine majeure à Sherbrooke.

Le maire demande la suspension de la commande pour donner le temps à Sherbrooke de soumettre un dossier "axé sur le respect de l'autonomie" de la Communauté urbaine, bien sûr,

"mais aussi sur les principes de la solidarité économique au pays, surtout par la période difficile que nous vivons tous".

En somme, Sherbrooke veut avoir l'occasion de plaider la cause d'une entreprise locale dans cette affaire, avant que tout soit joué.

Au président Pierre Des Marais II, M. O'Bready envoie un "appel à la solidarité". "Sherbrooke et ses travailleurs ont besoin de cette importante commande de travail", note-t-il.

Plus tôt cette semaine, M. Des Marais II avait été laconique sur les motifs du choix de la CUM. Mais il avait promis lui aussi une lettre dans laquelle ces motifs seraient expliqués dans les détails.

La fille trouvée pendue: le témoin détenu entendu à huis clos par le coroner

SHERBROOKE — Le coroner Michel Durand a entendu à huis clos hier la déposition d'un jeune homme, dont il avait ordonné la détention comme témoin, au sujet de la mort d'une fille trouvée pendue à un arbre dans un boisé du quartier nord le 29 mai 1981, à Sherbrooke.

Il avait procédé de cette façon parce que ce témoin était mineur au moment de cet incident.

Me Durand a ajourné son enquête à aujourd'hui en marge de cette affaire. Le cadavre de la femme, âgée de 20 ans, avait été découvert par des promeneurs une journée après sa disparition.

Sa mère a témoigné qu'elle avait subi des soins psychiatriques à l'hiver 1979 et a connu une petite peine de cœur en 1981.

Une amie a dit que la jeune fille paraissait bouleversée lorsqu'elle s'était rendue la rencontrer le 24 mai et lui a fait part qu'elle était dégoûtée de la vie.

Selon sa déposition, elle lui a demandé où elle pourrait se procurer un fusil, si un couteau pouvait tuer et comment un train frappait.

L'amie a fait une ballade en voiture avec la jeune fille et elle a fait monter un garçon qui a parlé avec elle pendant 15 minutes ce qui a eu l'heur de la rendre de bonne humeur.

Une autre amie a rapporté qu'elle

lui avait mentionné qu'elle était prête à donner 500 \$ et son manteau de fourrure pour avoir une carabine.

La première a cru que les affaires s'étaient replacées par la suite et la seconde qu'elle voulait faire une farce.

La première amie a reçu le 27 un téléphone de la jeune fille qui projetait de magasiner avec elle le lendemain soir, mais elle ne s'est pas rendue au rendez-vous.

Une employée de banque a révélé que la décédée avait effectué le même jour un retrait de 500 \$, somme que personne n'a retrouvée après le décès.

Son père a raconté que la jeune fille était de bonne humeur lorsqu'il a déjeuné avec elle pour la dernière fois le 28.

Le soir de la découverte du corps, la famille a trouvé dans son bureau une note disant: "Pardonnez-moi, je ne suis plus capable de vivre, je vous aime".

Ce papier a été remis à la police le 5 juin après qu'un sergent-détective eût appris son existence.

Le ministère public était représenté par Me Paul Crépeau tandis que Me Jean-Pierre Rancourt assistait le témoin qui a été entendu à huis clos.

L'enquête doit se poursuivre à 14 heures.

ERRATUM

A la suite d'une regrettable erreur, la photo de M. Jean Côté, candidat du Parti municipal de Sherbrooke dans le district 4, a été confondue avec celle d'un homonyme dans l'édition d'hier. Toutes nos excuses au candidat.

Fermeture partielle de la Domtex de Magog

Mesures prises pour atténuer les conséquences

— Michel Dufour

par Gilles Dallaire

MAGOG — "La concentration d'une partie des opérations de la division des tissus vestimentaires à Valleyfield forcera la firme Dominion Textile à réduire le volume de ses opérations à Magog mais l'impact de cette diminution ne devrait pas être trop dramatique car des mesures seront prises afin d'en atténuer les conséquences."

Porte-parole de la société Dominion Textile, M. Michel Dufour a confirmé, hier, que cette firme songeait, ainsi que l'a révélé, la veille, son président, M. Thomas Bell, à fermer, avant le

milieu de la décennie, une partie de l'imprimerie qu'elle possède à Magog et que cet abandon entraînerait le licenciement d'environ 250 employés mais, selon lui, un certain nombre de ces employés dont le gagne-pain est menacé pourront être affectés à d'autres tâches ou encore mutés dans d'autres usines.

Pas de gaieté de coeur

"Cette décision n'a pas été prise de gaieté de coeur mais elle a été imposée à la firme Dominion Textile par le mauvais état du marché et par la concurrence étrangère", d'affirmer M.

Dufour qui a révélé que le geste que cette société s'approprie à poser reflète la politique de rationalisation des opérations que les administrateurs de la firme se proposent de suivre au cours des prochaines années.

M. Dufour a révélé que la finition des tissus vestimentaires ne peut plus être faite à un prix concurrentiel à Magog, à cause de la vétusté de l'outillage utilisé pour l'impression de ces tissus, mais qu'elle peut être faite à un coût moins élevé à Valleyfield où un outillage moderne a été installé récemment. "Un choix s'imposait; ou la société répartissait la finition de ces tissus entre ces deux usines et jouait

son marché ou elle concentrait ces opérations à Valleyfield et restait concurrentielle. Le choix n'a pas été trop difficile, compte tenu de la conjonction économique, même si, jusqu'au dernier moment, la société a espéré un redressement de son marché."

M. Dufour a déploré que cette décision entraîne le licenciement de nombreux employés dont certains sont entrés au service de la société il y a plus de 25 ans mais, à son avis, quelques-uns de ces employés dont le gagne-pain est menacé pourront sans doute être affectés à des tâches à peu près identiques dans d'autres divi-

sions ou dans d'autres usines. De plus, la concentration des opérations de la division des tissus vestimentaires à Valleyfield entraînera la concentration des opérations de la division des tissus destinés aux consommateurs à Magog et cette division pourrait être appelée à prendre une certaine expansion pour peu que le marché s'améliore.

Pas d'abandon

"La société Dominion Textile n'abandonnera pas ces 250 employés à leur sort. En les informant de sa dé-

cision trois ans à l'avance, elle leur laisse amplement le temps de se mettre à la recherche d'un autre emploi.

De plus, elle se propose, de concert avec l'union ouvrière qui les représente, d'explorer toutes les avenues qui pourraient leur être ouvertes, afin de faciliter leur adaptation à une nouvelle tâche", a déclaré M. Dufour qui a révélé qu'un certain nombre de ces employés prendront leur retraite sous peu et que d'autres pourront remplacer les employés des autres divisions de la société qui atteindront l'âge de la retraite au cours des trois prochaines années.

"Je n'arrive pas à y croire"

— le président du syndicat

MAGOG — Plusieurs heures après avoir appris que la société Dominion Textile songeait à mettre fin aux opérations de sa division des tissus vestimentaires à Magog et à mettre à pied 250 employés, le président de l'union ouvrière affiliée à la Centrale des syndicats démocratiques qui représente les employés de cette firme, M. Henri Trudel, ne s'était pas encore remis de l'étonnement que lui a causé cette décision.

"Je n'arrive pas à y croire, même si je n'ignore pas que la société Dominion Textile est aux prises avec certaines difficultés financières et que

des mesures énergiques doivent être prises pour remédier à cette situation difficile, mais jamais je n'aurais cru que les opérations de cette division cesseraient à Magog", d'avouer M. Trudel qui a déclaré que le coup était dur même si aucun des employés dont le gagne-pain est menacé n'est remercié de ses services avant plusieurs mois.

"Je croyais que les sacrifices consentis récemment par les employés de l'imprimerie et de l'usine de tissage étaient suffisants et que les pires moments étaient passés mais j'ai été

trop optimiste", a ajouté M. Trudel qui a révélé qu'à Magog 500 employés avaient été mis à pied par la firme Dominion Textile depuis un an.

M. Trudel, qui craint que la décision dont les actionnaires de la société ont été informés mercredi ne soit définitive, a révélé qu'il avait rencontré des représentants de la firme à deux reprises, hier, dans le but de connaître les véritables intentions de la société qui, selon lui, semble prête à prendre certaines mesures afin de faciliter l'adaptation des employés touchés à de nouvelles tâches mais il a avoué qu'il ignorait la nature de ces

mesures et qu'il était incapable d'en évaluer la portée.

"Si, comme je le redoute, rien ne peut empêcher la fermeture d'une partie de l'imprimerie, il faudra bien se résigner et supporter cette dure épreuve mais les employés que touchera cette mesure ne seront pas abandonnés par leur syndicat qui les aidera, avec tous les moyens dont il dispose et, il faut le souhaiter, avec l'appui de la firme Dominion Textile, à dénicher un autre emploi ou à se familiariser avec d'autres tâches", a assuré M. Trudel.

L'annonce que la Dominion Textile congédierait plus de 250 personnes au cours des trois prochaines années est tombée comme une douche froide à Magog. Le maire sortant, Maurice Thérout, trouve la situation très malheureuse et il souhaite que la décision ne soit pas définitive. Quant aux députés concernés, il a été impossible de les rejoindre hier...

Les députés concernés n'ont pu être rejoints

MAGOG — La firme Dominion Textile aurait voulu profiter de l'absence des députés qui, à l'Assemblée nationale et à la Chambre des communes, représentent les 250 employés qu'elle songe à licencier avant le milieu de la décennie pour annoncer, sans s'attirer de reproches, la fermeture d'une partie de l'imprimerie qu'elle possède à Magog qu'elle n'aurait pas mieux réussi.

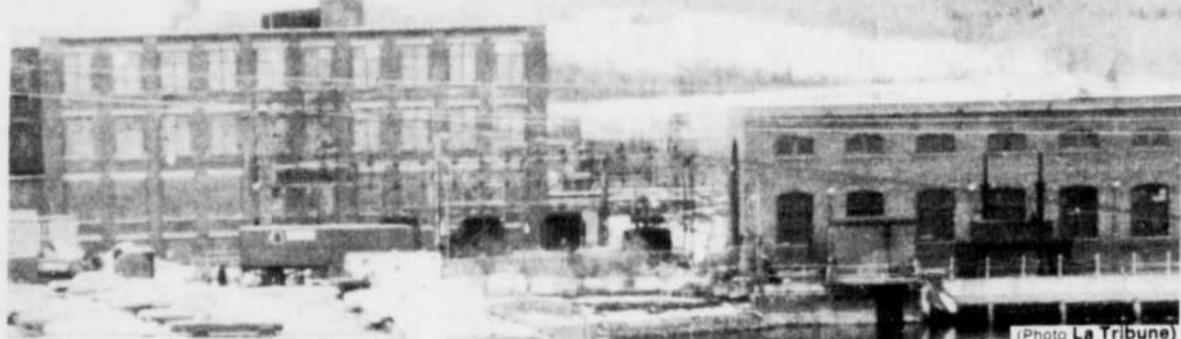
Tout comme le député du comté fédéral de Brome-Missisquoi, M. André Bachand, en voyage en Europe, le député du comté provincial d'Orford, M. Georges Vaillancourt, était absent, retenu à l'extérieur du pays par des affaires personnelles.

Les deux hommes politiques n'ont donc pu révéler s'ils projetaient d'intervenir auprès des administrateurs de la firme Dominion Textile afin de les inviter, sinon à revenir sur leur décision,

du moins à tenter par tous les moyens, d'en atténuer l'impact.

Le nouveau ministre provincial du Travail, Me Raynald Fréchette, qui représente le comté de Sherbrooke où la firme Dominion Textile possède des usines, n'a pu, lui non plus, être rejoint, hier, et n'a donc pas pu faire état de ses intentions.

Seul le président du Parti québécois d'Orford, M. Alcide Clément, a commenté la décision du géant canadien de l'industrie des textiles. A son avis, cette décision est une conséquence malheureuse de l'incurie du gouvernement canadien qui, soutient M. Clément, n'a posé aucun geste concret pour freiner l'invasion du marché par les textiles importés et aider les entreprises canadiennes à survivre à la crise économique qui les malmène.



(Photo La Tribune)

Une douche froide à Magog

MAGOG (GP) - Survenant en pleine campagne électorale, l'annonce que la Dominion Textile congédierait plus de 250 personnes au cours des trois prochaines années est tombée comme une douche froide à Magog.

Partagé entre ses fonctions de commissaire industriel et celles de président d'élections, M. Jean-Paul Lange préfère s'abstenir de toute déclaration tant qu'il n'aura pas obtenu confirmation de la nouvelle par la direction même de la Dominion Textile: "Il s'agit d'une question de régie interne, et je réserve mes commentaires pour l'instant" a-t-il déclaré à La Tribune.

De son côté, M. André Rainville, Président de la Chambre de Commerce régionale des Cantons de l'Est et ingénieur de la ville de Magog, déclare qu'il s'agit de la plus mauvaise nouvelle qu'il ait entendue ces derniers temps: "La région n'avait pas besoin de ce genre de décision, mais d'autre part, ça va nous obliger à fournir des efforts supplémentaires pour diversifier nos secteurs d'activité industrielle pour conserver ces emplois dans la région; plus que jamais, Magog devra mettre l'accent sur la promotion industrielle pour relancer son économie" précise M. Rainville.

C'est également l'opinion émise par M. Michel Langlois, président de la Chambre de Commerce Magog-Orford (CCMO) qui ajoute que cette nouvelle est très décevante au moment où des efforts particuliers sont faits pour augmenter les offres d'emploi à la main-d'oeuvre locale: "Combiné avec la mise à pied de 60 personnes dans l'imprimerie, ce n'est pas rose a déclaré M. Langlois, mais nous allons travailler encore plus fort pour contrer les effets négatifs de cette action."

Dans ce sens, le conseil d'administration de la CCMO se réunira mardi matin pour étudier la question, en mesurer l'impact et en vérifier l'étendue. "Si des pressions de la CCMO peuvent aider, on mettra le poids de nos 130 membres" a conclu M. Langlois.

Le monde des affaires assez indulgent envers la compagnie

MAGOG — En révélant, sans façon, qu'elle songeait à licencier, pour une période de trois ans, 250 des 881 employés qui travaillent encore à l'imprimerie qu'elle possède à Magog, la firme Dominion Textile n'a pas soulevé un raz-de-marée de protestations dans cette petite ville.

Si, dans le milieu des affaires, on déplore cette décision qui entraînera une augmentation importante du nombre des chômeurs, au moment même où d'autres entreprises mettent à pied une partie de leur main-d'oeuvre, on se montre néanmoins assez indulgent envers la société Dominion Textile qui, croit-on, n'avait pas le choix et qui aurait pu, ainsi qu'elle le fera, l'an prochain, à Valleyfield, mettre le cadenas dans la porte de l'imprimerie.

Tout en regrettant que 250 employés dont plusieurs sont entrés au service de la firme Do-

minion Textile, il y a plus de 25 ans, soient sur le point d'être congédiés, on souligne, sans trop de conviction, il est vrai, que 450 employés conserveront leur gagne-pain et on semble convaincu qu'une fois ce



Michel Langlois

mauvais moment passé l'hémorragie sera définitivement endiguée et que la firme qui a déjà employé 1,500 imprimeurs et 600 tisserands renouera avec la prospérité.

En ce qui concerne les candidats à la mairie en vue des élections du 7 novembre prochain, leur implication dans le porte à porte leur prend beaucoup de temps pour le moment.

Selon M. Ross Bennett, qui est aussi contremaître à la Dominion Textile, il serait nécessaire de connaître la raison d'une telle décision avant de pouvoir la commenter; il reconnaît que cela pourrait être très dur pour la ville, et que, quelque soit le candidat qui emportera le siège du maire, son premier mandat sera de négocier avec la compagnie pour tenter de conserver ces emplois à Magog.

M. Laurent Girard, quant à lui, ne blâme pas les dirigeants nationaux de la compagnie de souhaiter déménager un département de l'usine de Magog. En effet, selon lui, la productivité dans cette usine cède le pas à l'arrivisme, au favoritisme et à l'intrigue, ce qui rend l'ambiance de travail insupportable. "J'ai travaillé là plus de 44 ans, et j'accuse les contremaîtres et les surintendants de ne pas bien voir à la planification du travail; s'ils le faisaient ils pourraient garder leur monde à temps plein tout au long de l'année" affirme M. Girard qui regrette qu'une telle situation survienne à Magog.

Pour sa part, M. Antonio Lacasse regrette que deux coups durs soient annoncés à Magog en si peu de temps: 60 mises à pied à l'imprimerie Montréal-Magog et les 250 emplois menacés de disparaître à la Dominion Textile. "C'est la preuve qu'il faut faire des pressions auprès des deux gouvernements pour tenter de trouver de l'aide financière qui compensera pour ces pertes d'emploi," déclare le candidat à la mairie, ajoutant qu'il va devenir plus urgent que jamais de créer des emplois et de diversifier les industries à Magog. Il ajoute par ailleurs que s'il est élu, il offrira sa collaboration pour négocier ces genres de problèmes avec les compagnies.

Enfin, le maire sortant, M. Maurice Thérout trouve la situation très malheureuse et il souhaite que la décision de la Dominion Textile ne soit pas définitive.

"Le licenciement de ces 250 employés aura un impact économique très lourd: une portion appréciable des salaires que reçoivent ces employés et qui, cette année, dépasseront sans doute 3,5 millions \$ est dépensée à Magog et les prestations d'assurance-chômage ou de retraite qui seront versées aux employés qui ne partiront pas à dénicher un nouveau gagne-pain ou que l'âge éliminera du marché du travail ne compenseront pas entièrement cette perte", avoue le président de la Chambre de Commerce Magog-Orford, M. Michel Langlois, qui craint que les contrechocs financiers de la fermeture d'une partie de l'imprimerie de la société Dominion Textile ne soient assez durement ressentis dans certains établissements commerciaux.

M. Langlois ne croit toutefois pas que les conséquences de la dé-

cision dont la firme Dominion Textile a informé ses actionnaires, il y a deux jours, soient désastreuses. A son avis, l'impact de la cessation d'une partie des opérations de l'imprimerie sera atténué du fait que la mise à pied des employés affectés à ces opérations sera étalée sur une assez longue période; ainsi, certains de ces employés pourront être affectés à d'autres tâches et quelques-uns prendront leur retraite avant la date fatidique.

La décision de la société Dominion Textile ne laisse toutefois pas le président de la Chambre de Commerce Magog-Orford indifférent et M. Langlois se propose de rencontrer, dès la semaine prochaine, des représentants de la société, en compagnie des membres du conseil d'administration de l'organisme, afin de faire le point sur la situation et de décider des interventions qui seront faites.

AUTOMOBILE
ROLLAND LAVALLEE LTEE
DE MAGOG

voiture
 concessionnaire **TOYOTA**

vous invite à la

PRESENTATION OFFICIELLE

des nouveaux
 modèles 1983 de Toyota

VENDREDI SOIR, 29 OCTOBRE '82



Venez voir les toutes nouvelles

TERCEL

la toute nouvelle génération
des tractions avant enlevantes.

Les superbes Cressida
et les fulgurantes
Celica Supra!



OUVERT
TOUTS LES JOURS
 jusqu'à 21h.00



Un cocktail sera
servi de 19h. à 22h.

BIENVENUE A TOUS!

AUTOMOBILE
ROLLAND LAVALLEE LTEE
MAGOG — 843-9883

Elections municipales '82

A Asbestos

Roch Fréchette tout à fait à l'aise de demander un autre mandat

Lucien Bachand propose un programme pour créer des emplois

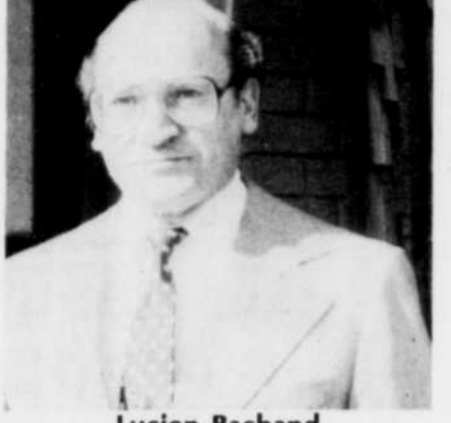
ASBESTOS (FG) — S'il est élu à la mairie, M. Lucien Bachand s'engage à "aller chercher la collaboration des deux gouvernements et celle de la ville pour contribuer financièrement dans un programme avec la Johns-Manville qui permettrait l'engagement de 400 à 500 travailleurs".

"Mon plan, dit-il, est bien simple: si l'on peut faire en sorte que la compagnie minière n'ait à payer que 40 pour cent du salaire d'un ouvrier — le reste étant comblé par la participation des gouvernements et de 10 pour cent par la ville — elle sera intéressée d'en engager. Surtout qu'actuellement, les employés qui travaillent sont poussés au bout."

"Mais pour cela, s'empresse-t-il d'ajouter, il faut rétablir un climat de confiance et propice entre les représentants municipaux et ceux de la Johns-Manville... ça fait quatre ans que les relations sont pourries. Evidemment, ce n'est pas nécessaire de coucher dans le même lit, mais on peut au moins partager la même chambre à coucher. Car si l'on regarde la situation des quatre dernières années, je trouve ça grave que l'on ne sache plus à la ville où la compagnie s'en va, que l'on n'ait pas prévu les congédiements. Moi, je vous assure que ça ne sera pas trop long: je vais savoir par où ils vont les cinq prochaines années où la Johns-Manville s'en va. D'ailleurs, l'avenir de la ville va se jouer d'ici cinq ans et c'est important d'agir, surtout que Fréchette n'a rien fait pour les travailleurs depuis qu'il est là."

Il accuse aussi le maire sortant de "ramasser les tomates que j'ai semées sous mon administration... comme dans le dossier de la vente du réseau hydro-électrique. Et puis c'est quoi les réalisations à Fréchette?"

Question justement d'administra-



Lucien Bachand

tion, M. Bachand, un médecin de famille, estime qu'il se "paie pour 400,000 \$ de trop en salaires à l'hôtel de ville" et il entend bien "faire le ménage... ça ne veut pas dire qu'on va mettre du monde dehors, mais des employés devront accepter des tâches là où sont les besoins". Il rajoute du même souffle que, durant les trois prochaines années, s'il est élu, il gèrera le taux de la taxe à son niveau actuel. "Il est possible que sous mon administration la ville soit déficitaire, mais les gens vont travailler et ne seront pas étouffés sous un fardeau de taxes."

Au sujet de ses démêlés avec la jus-

stice, le Dr Bachand ne se sent aucunement mal à l'aise d'en parler. "Qui est vraiment sans reproche? Qui, à un certain âge, peut se regarder dans un miroir et se dire qu'il n'a pas de rides? Et puis la vérité n'est pas encore sortie. Pour l'instant, je ne suis qu'accusé. J'ai d'ailleurs la certitude que les gens sont capables de faire la part des choses entre vie privée et vie publique: la preuve, c'est qu'au lendemain des 34 jours que j'ai passés en prison, il y avait plus de clients qu'il n'y en a jamais eus à mon bureau... les travailleurs m'ont jugé comme professionnel de la santé et je n'ai aucune honte à revenir devant la population comme maire. Tout cela me fait penser au cas du député Grégoire, à Thetford-Mines, qui a dit aux gens: 'si vous voulez un saint, ne votez pas pour moi, mais si vous voulez que ça bouge, qu'il y ait de l'emploi, alors je suis votre homme'. Parce que les gens savent discerner."

Le Dr Bachand ne demande qu'un mandat de quatre ans à la direction des affaires de la ville. "Ce sera suffisant, dit-il, pour prouver ce que je peux faire."

Mais au-delà de cela, c'est "un test" qu'il demande à la population. "Je veux savoir si les gens ont encore besoin de moi... c'est un engagement social et politique que je prends. Mon bureau n'a jamais si bien fonctionné. Je pourrais rester assis ici bien tranquille. Mais je veux faire mes preuves, montrer qu'en 1978 j'ai été battu seulement par des jeunes qui ne vivaient même pas à Asbestos et cela, à cause d'une question de terrain de balles."

ASBESTOS (FG) — Le maire sortant à Asbestos, M. Roch Fréchette, reconnaît que le climat économique dans cette municipalité n'est pas propice à une élection, mais juge que par ses réalisations et son travail, il se sent "tout à fait à l'aise de demander un autre mandat à la population".

"Tout le monde le sait bien, et même mon adversaire reconnaît que nos difficultés économiques ne sont pas la faute de l'administration municipale sortante... c'est une question de conjoncture. Mais je demeure bien confiant: si la population, lors des mises en candidature, a élu 50 pour cent du conseil sortant, c'est drôlement significatif de la confiance qu'elle porte à notre administration", évoque-t-il.

Mais ceci étant dit, M. Fréchette, administrateur au Centre hospitalier d'Asbestos, s'engage à "travailler à 100 pour cent à éliminer la structure actuelle de ville mono-industrielle d'Asbestos, pour la diversifier... je suis d'ailleurs celui qui, le premier, a amorcé les discussions et les travaux en ce sens. Dès le début de la crise, il y a deux ans, j'ai suggéré la formation d'une table de concertation des intervenants de tous les milieux pour qu'on regarde les améliorations à apporter. Cela a donné lieu à la formation d'un comité inter-ministériel (provincial) et au statut de zone désignée (fédérale)".

La mine

Il considère que depuis avril 1981, les activités rendues possibles par ces deux programmes spéciaux, et les autres alors en vigueur, ont eu pour effet d'injecter plus de 1,715,000 \$ dans l'économie et de créer 338 em-

ploi. "Evidemment, c'est du temporaire et c'est très modeste, mais c'est cela de pris durant la crise... en ce qui concerne la mine, le gros point c'est les 35 millions \$, pour continuer le développement. Et sur cela, on ne ménage pas nos efforts", a-t-il repris, tout en faisant valoir qu'à force de persuasion, il a réussi à se faire nommer sur le conseil d'administration de



Roch Fréchette

la Société nationale de l'amiante, où il affirme ne manquer aucune occasion pour défendre la ville d'Asbestos.

Au niveau administratif, il s'engage à rationaliser au maximum les dépenses. "Les dépenses publiques seront ajustées en fonction de l'évolution de la situation. Et nous allons réorganiser la structure municipale, afin de se doter de ressources proportionnelles à nos besoins", clame-t-il, tout en indiquant que les efforts seront mis afin de garder le taux de la taxe à 1.50 du cent dollars d'évaluation.

Mais à ce sujet, il rappelle que sous

son administration, la facture des taxes n'a jamais augmentée. "Mieux que cela: à mon arrivée, en 1978, la dette publique était de 6.4 millions \$ et elle sera à 4.7 millions \$ en décembre. Une baisse de 5 à 3 pour cent du taux d'endettement et ce, sans hausser les taxes. Mais je ne comprends pas mon adversaire de dire que notre administration est 'chromée', alors que nous terminerons les quatre dernières années budgétaires avec un surplus d'opération de 1 million \$."

Une autre réalisation que fait valoir M. Fréchette: la vente du réseau hydro-électrique à Hydro-Québec. "C'est moi qui ai enclenché les négociations; j'en ai les preuves... l'argent que nous avons obtenu de cette vente représentait en tout environ 1,850,000 \$ avec les revenus de placement. Nous avons pu faire des travaux de réfection à l'usine de filtration", mentionne-t-il.

Tout en se disant disponible pour continuer son travail et en se montrant confiant de voir Asbestos surmonter les difficultés actuelles dans l'avenir, M. Fréchette s'engage aussi à "continuer de faire preuve de neutralité politique... les gens de bonne foi le savent, à Asbestos, que mes positions politiques personnelles n'ont jamais influencé mon jugement. J'ai reçu les gens de toutes les formations politiques — libéraux comme péquistes, indépendantistes comme fédéralistes — toujours avec la même attitude de neutralité. Quand est venu le temps de critiquer le gouvernement provincial avec la question de la SNA, je ne me suis pas gêné, tout comme j'ai eu l'occasion de féliciter bien sincèrement le député Alain Tardif pour ses efforts dans nos dossiers", a-t-il conclu.

Tout candidat a le droit de poser des affiches

— le ministère des Affaires municipales

RICHMOND (FG) — "Dans l'esprit du ministère, les contraintes sont très limitées au niveau de l'affichage. A notre avis, il n'y a aucun problème pour tout candidat à une élection de poser des affiches."

C'est l'opinion qu'a émise hier un porte-parole du ministère des Affaires municipales, à Québec, en soulignant que les articles 257 et 258 de la Loi

des cités et villes invoqués dans le texte du président des élections, à Richmond, sont "tout à fait désuets".

Ainsi donc, du moins dans l'esprit du ministère des Affaires municipales, M. Marcel Gariépy, candidat à la mairie de Richmond, peut garder ses affiches.

Et ce, d'autant plus qu'une autre lé-

gislation, qui vient en désaccord avec les articles 257 et 258 de la Loi des cités et villes, a préséance sur cette dernière. Il s'agit de la loi 125 (Loi sur l'aménagement et l'urbanisme) qui, à la fin de l'article 113, précise ce qui suit: "Aucun règlement concernant les affiches, les panneaux-réclames ou les enseignes adoptés en vertu du paragraphe 14 (de l'article 113) ou

de toute autre loi générale ou spéciale ne s'applique pour prohiber ou restreindre l'usage d'affiches, panneaux-réclames ou enseignes se rapportant à une élection ou à une consultation populaire tenue en vertu d'un loi de la Législature".

On a donc du mal à comprendre qu'un avis juridique ait été acheminé

au président des élections, à Richmond, pour demander à M. Gariépy d'enlever ses affiches.

"Evidemment, reprend un autre fonctionnaire, il faut respecter la propriété privée. Si les affiches se trouvent sur les poteaux d'Hydro-Québec, par exemple, et que cette société interdit l'affichage, alors c'est autre chose... mais dans la pratique, on sait

bien que tout le monde le fait."

A Québec, on s'étonne aussi de ce qui arrive à Richmond, car, soutient en terminant le fonctionnaire rejoint hier à Québec, "le ministère des Affaires municipales n'a jamais voulu être aussi restrictif... dans la municipalité concernée, il semble qu'on veuille interpréter le tout de façon fort différente".

Pas d'affichage électoral à Magog

MAGOG (GP) — Le président des élections, M. Jean-Paul Lange a dû servir un avertissement à tous les candidats aux prochaines élections municipales à la suite de la plainte d'un citoyen pour faire cesser l'affichage public et la publicité électorale.

La loi qui est très explicite interdit en effet toute affiche, panneaux-réclame, enseigne ou macaron dans les villes de moins de 20 000 habitants entre le jour de la mise en nomination et la clôture du scrutin.

Il semblerait que trois candidats mal informés des dispositions de cette loi aient procédé à la pose d'affiches

depuis deux jours ce qui a attiré l'attention d'un citoyen; ce dernier a demandé l'avis du maire sortant M. Maurice Thérault et d'autres candidats qui lui ont recommandé de signaler le fait à M. Lange.

Ce dernier s'est aussitôt fait confirmer le texte de loi et l'a fait parvenir par message spécial à tous les candidats.

Les candidats fautifs ont aussitôt mis fin à leur pratique et ont enlevé toutes les affiches qui avaient été posées en contravention avec la loi, et tout est rentré rapidement dans l'ordre.

Le service de l'environnement du ministère des Transports avait autorisé les travaux à Eastman

EASTMAN (YR) — Le ministère des Transports du Québec possède son propre service de l'environnement, qui avait autorisé les travaux effectués en bordure de lac d'Argent, à Eastman.

Interrogé au sujet de l'interruption des travaux dans la municipa-

lité de Stukely-Sud, à deux pas des limites du village d'Eastman, M. Pierre Laflamme, responsable de la section entretien au bureau régional de Waterloo du ministère des Transports, a précisé qu'il s'agit, à sa connaissance, de la première occasion où le ministère

de l'Environnement demande d'interrompre des travaux, en attendant qu'une enquête soit menée.

"Toutefois, dit-il, nous possédons, au ministère des Transports du Québec, notre propre service de l'environnement, à qui j'avais demandé l'autorisation d'effectuer les travaux, en bordure du lac d'Argent, à Eastman".

"Cette permission, dit-

il, m'avait été accordée".

"Il ne s'agissait pas de travaux de grande importance, de poursuivre M. Laflamme, puisque l'accotement ne devait être refait que sur une distance d'un dixième de kilomètre, ce qui explique que notre service de l'environnement n'a pas communiqué avec le ministère de l'Environnement", M. Laflamme explique

qu'une autorisation est demandée par le ministère des Transports, quand les travaux sont plus importants.

"Des gens ont aussitôt porté plainte au ministère de l'Environnement, qui nous a demandé, lors d'un appel téléphonique, d'interrompre les travaux, pour le temps nécessaire à la poursuite d'une enquête par M. Louis Perron", de poursuivre M. Laflamme. "Je ne sais pas si ce dernier s'est rendu sur les lieux, mais il devait communiquer avec moi

par la suite et il ne l'a pas fait". Il fut imposé, hier, d'atteindre M. Perron.

On se souviendra des vives protestations de M. Benoît Roy, président de l'Association des propriétaires du lac d'Argent, qui disait ne pas comprendre que le ministère des Transports n'ait pas communiqué avec le ministère de l'Environnement, pour obtenir une autorisation d'effectuer des travaux, avant de détruire l'environnement.

Débrayage de 24 heures: 64.5% des enseignants votent oui

DRUMMONDVILLE — C'est par un vote partagé que les enseignants de Drummondville ont accepté l'idée d'un débrayage de 24 heures comme premier moyen de pression face aux offres du gouvernement.

C'est en effet dans un pourcentage de 64.5 pour cent que 307 des quelque 900 enseignants et enseignantes réunis en assemblée générale à la polyvalente La Pou-

drière ont acquiescé à la proposition de l'exécutif du Syndicat de l'enseignement de la région de Drummondville de décréter une journée de grève illégale. La date de cet arrêt de travail n'a toutefois pas encore été déterminée.

Selon le président du SERD, M. Jean Verrier, ce mandat de 24 heures vise à obtenir de nouvelles offres du gouvernement sur le plan nor-

Les grandes lignes

Etalant partiellement les objectifs du gouvernement dans ses nouvelles offres, notamment la récupération salariale (loi 70) et les coupures dans le budget

global de l'éducation, les enseignants et enseignants rappellent que leurs objectifs prioritaires sont la protection du revenu, l'amélioration qualitative de leurs tâches, la sécurité d'emploi, le maintien des services existants et l'amélioration des conditions d'apprentissage.

Au chapitre des moyens et stratégies envisagés face aux lois

spéciales et spécifiques du gouvernement et au projet de restructuration scolaire, le syndicat réitère sa solidarité au front commun du secteur public et l'importance de sa propre convention collective.

Quant au désir du gouvernement de repor-

Voleurs et vandales

MAGOG (GP) — Non contents de dérober pour plus de 1 000,000 \$ de biens dans une maison particulière du nord de la ville, des voleurs ont de plus entrepris de démolir le mobilier et de faire pour plus de 2 500 \$ de dégâts.

Le domicile a été dévasté entre 8:30 et 9:15, et l'enquête policière est en cours.

Fusil volé dans une auto

WEEDON (YR) — Un fusil de grand prix a été volé dans une automobile stationnée, à Weedon.

Il s'agit d'un fusil de calibre .12, à canons superposés, de marque Deretta, dont le prix se situe aux environs de 800 \$.

L'enquête, dans cette affaire, a été confiée à l'agent Cliche, du détachement de Weedon de la Sûreté du Québec.

Camionnette retrouvée

COATICOOK (YR) — Des policiers du détachement de Coaticook de la Sûreté du Québec ont retrouvé, dans un rang de Compton, la camionnette volée mercredi soir, dans le centre-ville de Coaticook.

Le véhicule avait été rapporté volé à la police municipale de Coaticook. La camionnette appartenait à Dupuis Sports Enr., de Compton.

Les policiers croient que le véhicule-moteur a été emprunté par des jeunes en soif de faire une petite balade.

Une douzaine de veaux tués dans une collision

DRUMMONDVILLE — Un accident de la circulation impliquant un camion-remorque chargé de bestiaux et une

Wenceslas. Le violent accrochage est survenu au moment où le camion-remorque s'apprêtait à dépasser

l'automobile. Entravé dans sa manœuvre, le conducteur du camion-remorque a perdu le contrôle de son véhicule qui a finalement versé sur le côté entraînant dans la mort la douzaine de bêtes, soit des veaux et des porcs.

Heureusement, les deux conducteurs impliqués, Michel Rousseau, de St-Agapit, et Robert Houle, de St-Wenceslas, n'ont subi aucune blessure grave. Les dommages à leur véhicule respectif furent toutefois importants. Le camion-remorque était la propriété de M. Guy D'Anjou de St-Agapit de Lotbinière.

Ce sont les agents de la Sûreté du Québec, détachement de Nicolet, qui furent appelés à effectuer les constatations d'usage.

Québec à la rescousse de Placage Phil-Rey

DRUMMONDVILLE — Le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, M. Rodrigue Biron, a dernièrement annoncé qu'il a autorisé la Société de développement industriel du Québec (S.D.I.) à garantir un prêt de 80,000 \$ à la Banque Nationale du Canada pour Placage Phil-Rey Inc. de Drummondville-Nord.

Cette aide permettra le maintien de 10 emplois dans cette entreprise.

Fondée en 1975, l'entreprise effectue le traitement de surface de pièces métalliques au zinc, nickel et chrome au moyen d'un système automatisé de

production. Ces pièces sont destinées aux industries qui fabriquent des produits métalliques en série. Les principaux clients de Placage Phil-Rey Inc. se situent au Québec et en Ontario.

L'aide financière consentie dans le cadre du programme d'aide à la P.M.E. s'adresse aux entreprises manufacturières qui, bien que gérées adéquatement et de rentabilité normale, sont affectées par la conjoncture économique actuelle et désirent obtenir un prêt pour l'amélioration de leur fonds de roulement.

DRUMMONDVILLE ET LA RÉGION page D-3

Voulez-vous économiser de 600 \$ à 1850 \$ sur des voitures GM neuves 1982?

...VOIR PAGE A-6

Débat public sur l'avenir de la Société Asbestos le 8 novembre

THETFORD-MINES (PS) — C'est finalement lundi le 8 novembre courant que se déroulera le débat public sur l'avenir de la Société Asbestos Ltée (SAL), et particulièrement celui de la division British Canadian.

Le président du syndicat CSN des employés à l'heure de la SAL, M. Oliva Lemay, a décidé de retarder d'une semaine la rencontre afin de s'assurer un plus grand nombre de participants.



Oliva Lemay

Le ministre de l'Énergie et des Ressources, M. Yves Duhaime, n'a pas encore rendu de réponse quant à l'invitation de participer à ce débat. Il appert que sa disponibilité est toujours très limitée le lundi soir mais M. Lemay a tout de même décidé de tenir la réunion du fait que la plupart des autres invités ont répondu positivement à la demande.

Ainsi, seront présents le président et directeur général de la Société nationale de l'amiante (SNA), M. Daniel Perlestein, le président de la SAL, M. Marcel Dorais, le député péquiste de Frontenac, M. Gilles Grégoire, ainsi que M. Georges-Henri Cloutier, membre du Conseil d'administration de la SNA. L'autre administrateur régional de la SNA, le maire Maurice Côté de Thetford-Mines, n'avait pas encore

été rejoint afin de connaître ses disponibilités pour le 8 novembre prochain. Enfin, M. Lemay a parlé de la présence possible du maire Thérèse Mercier de Black-Lake qui, advenant sa réélection lors du scrutin du 7 novembre, désirerait aussi participer au débat.

Cette rencontre, demandée par les travailleurs miniers de la SAL, suscitera sûrement beaucoup d'intérêt et nul doute que le Centre paroissial de Thetford-Mines sera rempli à capacité lundi le 8 novembre courant. Plusieurs s'attendent à ce que les discussions portent aussi sur les grandes politiques gouvernementales en matière d'extraction minière d'amiante, spécialement pour les deux compagnies qui appartiennent au gouvernement, soit la SAL et Les Mines d'Amiante Bell Ltée de Thetford-Mines.

THETFORD-MINES ET LA RÉGION

page D-3

Loi 70: perte de pouvoir d'achat de 3 millions \$ dans l'Amiante

THETFORD-MINES (PS) L'application de la Loi 70 va entraîner une perte du pouvoir d'achat de quelque 3 millions \$ dans la région de l'Amiante

au cours des trois premiers mois de l'année 1983 et ce, en raison des coupures salariales de l'ordre de 20 pour cent que le gouvernement imposera

aux quelque 2,100 travailleurs du secteur public et para-public de la région.

Telle est l'évaluation faite par le conseiller syndical de la CSN à Thetford-Mines, M. Marc Routhier, quant aux répercussions directes de la Loi 70 qui, selon lui, affectera non seulement les gens du secteur public mais l'ensemble de la population en raison de l'augmentation du chômage, directement attribuable à la baisse de production résultant de la baisse de consommation.

Afin d'informer et de sensibiliser adéquatement la population sur l'enjeu de la présente négociation, la CSN de Thetford-Mines a entrepris une série de réunions avec les syndiqués du secteur privé. Les syndiqués du secteur public veulent faire comprendre que leurs revendications mises de l'avant ont pour but de protéger la qualité et le nombre des emplois et d'empêcher le gouvernement de réduire davantage les services à la population

en effectuant des coupures de personnel.

Il souhaite que le gouvernement et les associations patronales profitent des changements technologiques pour étendre les services publics afin de répondre aux nouveaux besoins et non pas pour réduire l'emploi. Ils réclament aussi l'abolition des contrats à forfait qui constituent une menace pour les emplois du secteur public. Dans un tract distribué au cours des derniers jours, la CSN soutient que le Québec "n'a pas les moyens de laisser le PQ débiter les services publics et nous faire reculer au début des années '80." A cet effet, la CSN cite un seul exemple régional qui illustre parfaitement bien la détérioration des services, si les offres gouvernementales actuelles sont acceptées.

Ainsi, avec l'augmentation de la tâche proposée et la disparition du ratio maître-élève, le CEGEP de Thetford-Mines perdrait quelque 40 de ses 120 enseignants.

Voleur vite repris

THETFORD-MINES

— Il n'aura fallu qu'une quinzaine de minutes aux membres du service de la Protection publique de la ville de Thetford-Mines pour élucider un vol survenu

en plein jour au Centre inter-caisses populaires St-Noël à Thetford-Mines.

La fuite à pied du suspect fut de courte durée car les policiers l'ont in-

tercepté à environ un kilomètre des lieux du crime. Il était caché derrière une haie de cèdre, à la hauteur du 1025 de la 12e Avenue à Thetford-Mines.

Pour sortir de la crise

Nous n'avons plus les moyens de faire du nationalisme

Daniel Johnson

VICTORIAVILLE (DG) — Pour sortir de la crise actuelle nos gouvernements devront comprendre que nous n'avons plus les moyens de faire de la "politique", à court terme et du nationalisme.

Le nationalisme c'est bien beau mais quand ça coûte trop cher il faut savoir se remettre en question de soutenir la critique financière du PLQ, M. Daniel Johnson, alors qu'il était le conférencier invité à la Chambre de Commerce.

Le député de Vaudreuil-Soulanges, qui se refuse encore à préciser s'il sera candidat dans la course au leadership

du PLQ a déploré le fait que l'on ne retrouve pas à Québec la planification qui est la clé du succès de l'entreprise privée. Si Québec, n'avait pas oublié les règles de base de la planification on ne serait pas aujourd'hui dans un cul de sac dans les négociations.

Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on voit se dessiner l'écart entre les salariés de l'état et l'entreprise privée.

Le gouvernement aurait dû agir avant. Il a attendu de telles sortes

que maintenant il apporte un correctif trop brutal; car on ne peut réduire un tel écart en quelques mois.

Outre la planification, comme outil indispensable de gestion, les gouvernements tout comme l'entreprise pri-

VICTORIAVILLE ET LA RÉGION

vé devaient s'obliger à une discipline implacable.

Et finalement, de conclure Daniel Johnson la clé du succès pour l'entreprise comme pour les gouvernements: c'est de connaître son environnement.



Daniel Johnson

du PLQ, est d'avoir que les gouvernements ne prennent pas assez de recul avant de décider une politique.

Ideologies coûteuses

"Nos stratégies politiques ont trop souvent le nez collé sur le prochain budget ou la prochaine élection", de soutenir Daniel Johnson.

En temps de crise les gouvernements devraient abandonner certaines idéologies coûteuses.

M. Johnson, qui était l'invité de la Chambre de commerce des Bois-Francis à l'occasion de la semaine des petites entreprises a rappelé que nos gouvernements devraient calquer leur comportement sur les entreprises qui ont du succès.

Le critique financier

Prévisions budgétaires Georges-Henri Cloutier s'engage à consulter la population

BLACK-LAKE (PS) — Vouant pousser encore plus loin la démocratie municipale, le candidat à la mairie de Black-Lake, M. Georges-Henri Cloutier, vient de s'engager formellement à consulter la population dans l'élaboration des prévisions budgétaires des années financières 1983 et 1984 et ce, même si aucune loi gouvernementale n'oblige les élus municipaux à agir ainsi.

Rappelant qu'il avait toujours favorisé la consultation lors de son passage à la mairie, notamment pour le projet d'alimentation en eau potable, M. Cloutier entend accentuer davantage la consultation populaire, selon une formule qui sera choisie par le nouveau Conseil municipal.

Il précise que tous les candidats de son équipe sont disposés à tenter cette expérience, ce qui dénote déjà une certaine garantie de succès. "Il faut vraiment donner plus de pouvoir à la base. Et, nous sommes tous d'accord pour diriger la ville de Black-Lake avec les propriétaires qui sont

payeurs de taxes. Avec le chômage prévu ici pour les deux prochaines années, il faudra avoir un Conseil qui ira chercher constamment ses sources d'énergie à la base, autrement ce sera l'anarchie complète."

M. Cloutier se dit conscient du fait qu'il faudra sabrer dans les dépenses publiques. Mais, dit-il, ces coupures ne seront pas arbitraires et choisies uniquement par neuf personnes élues au Conseil. Il précise que des propositions de coupures seront élaborées par le Conseil unifié et les cadres avant d'être soumises aux propriétaires. "Le Conseil s'en tiendra au jugement des proprios."

"L'équipe Cloutier pense que la base elle-même doit juger de ses priorités, surtout par les temps qui courent. Nous traversons une période économique difficile et il faut continuellement retourner à la base afin d'être certain que les gens suivent le Conseil," de commenter celui qui aspire à reprendre le poste de maire de Black-Lake, après une absence de trois ans à la table du Conseil.

Sears

Carrefour de l'Estrie Sherbrooke

ERRATUM

Dans notre supplément publicitaire SEARS, JOURS DU QUÉBEC, distribué au début de la semaine dans les foyers de Sherbrooke et des environs, les pulls en laine vierge décrits en première page sont tous à col en V contrairement à ce qui y est annoncé.

Nous nous excusons auprès de notre clientèle pour ce malentendu regrettable.

Simpsons-Sears Ltée

CORRECTION STEINBERG

Une erreur s'est glissée à la page 16 de notre circulaire du 27 octobre. Le paragraphe suivant devrait être lu:

"Eh oui! Maintenant, avec tout achat d'essence de 25 litres ou plus chez tout détaillant Esso participant au Québec, vous pouvez obtenir pour seulement un cent, un bon de \$1.00 valable sur toute tranche de \$50 d'achat chez Steinberg, et non \$25. tel qu'indiqué.

Nous regrettons l'inconvénient que cette erreur peut vous causer.

MEUBLES GRANDE VENTE

Faites vite, tout doit être vendu pour le 30 oct.

ENTREPOT DE MEUBLE ROCK-FOREST

ACHETEZ DIRECTEMENT DE L'ENTREPOT!

4359, rue MARTIN, coin Boul. Bourque

Tél.: 567-0366

Marcel Maltais

**DE
DEMEMAGEMENT**

- Lits en laiton
- Chaises sur billes
- Lazy-Boy
- Lits pliants
- Lits capitaine
- Lits superposés
- Lampes
- Patères

POURQUOI NOUS VENDONS MOINS CHER?

PAS DE VENDEUR... PAS DE COMMISSION

PAS DE LOYER ELEVE... PAS D'ADMINISTRATION...

PAS DE MAGASIN LUXUEUX... PAS DE VENTE - SEULEMENT DES BAS PRIX.

ENTREPOT DE MEUBLES (sans fantaisie)

Qui dans un avenir très rapproché, les clients de l'Entrepôt du Meuble Rock Forest auront un plus grand choix, car nous démenagerons dans des locaux beaucoup plus vastes. Mais avant de déménager, nous voulons vous offrir toute la marchandise, que nous avons sur le plancher, et qui est déjà étiquetée avec des prix d'entrepôt. Ces prix sont déjà moins élevés que partout ailleurs. En plus, nous ne refuserons aucune offre raisonnable. Dépêchez-vous, premiers arrivés, premiers servis.

NOUVELLES IMPORTANTES!

Économisez de 600\$ à 1850\$ sur des voitures GM neuves 1982.

- ◆ Des remises de l'usine permettent aux concessionnaires GM de vous faire réaliser ces grosses économies sur plusieurs voitures neuves 1982 à partir des prix au détail suggérés par le fabricant.
- ◆ Vaste choix de modèles se situant parmi les plus populaires et les plus économes de carburant.
- ◆ Offre de durée limitée seulement. Vous devez prendre livraison d'ici le 30 novembre 1982.

CHEVROLET • PONTIAC • OLDSMOBILE • BUICK • CADILLAC

VOTRE CONCESSIONNAIRE GM A DE BONNES NOUVELLES POUR VOUS!

CHLT TV

La petite maison dans la prairie mercredi 18h 30

la tribune — arts et divertissements

Jean-Marc Chaput: les conférences de la bonne parole

par Pierre Roberge

MONTREAL (PC) — Alors que Jean-Marc Chaput étudiait en rhétorique au petit séminaire, le préfet de discipline lui a déconseillé d'embrasser la vocation religieuse.

"Je voulais me faire jésuite mais il m'a expliqué que j'étais d'un caractère trop indépendant. Il avait donc raison le bon préfet..." déclare en entrevue celui qui est devenu conférencier.

Il en est venu à ce métier un beau mardi matin de 1970. Père de cinq enfants et criblé de dettes, Chaput voit débarquer chez lui un huisier qui numérote tous ses biens personnels: "Mais il ne m'a pas numéroté, moi."

C'est tout ce qu'il fallait à ce fils d'un ouvrier des ateliers ferroviaires Angus, à Rosemont, pour prendre son bâton de pèlerin et répandre la bonne parole, celle qui fait passer le cœur et les sentiments avant le côté rationnel des choses. Accessoirement, cela lui a

permis de rembourser tous ses créanciers, des banques à charte notamment.

Poursuivant dans cette veine, Chaput prépare une nouvelle série de conférences qu'il



donnera à la salle Maisonneuve. Les billets se vendent de \$8 à \$15, ce à quoi il faut ajouter la redevance de \$0.75 imposée par la régie de la Place des Arts.

Notre homme travaille sans diapositive, film ou bande sonore et ne partage la scène qu'avec trois tableaux noirs et des bouts de craie. Puisqu'il tient à voir ses clients, l'éclairage est presque aussi intense dans la salle que sur scène.

Contrairement aux divers évangélistes "qui parlent à quelqu'un, qui se promènent avec leur bible et leur vérité à l'intérieur, affirme Chaput, moi je parle avec quelqu'un".

Il aime bien coller à l'actualité, aborder des sujets politiques et économiques. L'auditoire lui répond: "d'accord", "pas d'accord" ou bien "j'ai déjà entendu ça".

Incidemment, Chaput n'est pas entré dans les ordres comme il aurait voulu mais il en a fait sortir quelqu'un, sa propre soeur. Après 28 ans chez les Soeurs du Bon-Pasteur, raconte-t-il, elle va l'entendre un soir en conférence et ne tarde pas à aviser sa mère supérieure que ce genre de vie ne lui convient pas.

Le premier prochain à aimer, déclare Chaput, c'est soi-même: "Si l'être humain a survécu, ce n'est pas grâce à l'altruisme mais parce qu'au début il s'est accaparé la fourrure des animaux."

Depuis qu'il parcourt le Québec, Chaput a maintenant une clientèle établie, pour ne pas dire institutionnelle. Un bon tiers des places, précise-t-il, est vendu à des compagnies qui souhaitent offrir des billets

en cadeau. A une occasion, Seagram lui en a acheté plus de 200 et le magasin Eaton une cinquantaine.

A ses soirées-conférences, comme pour les matches sportifs — où les billets sont également achetés en bloc par des compagnies — "le cœur y parle plus que la raison", ajoute-t-il.

Sentiments

Un égocentrisme bien ordonné s'applique aussi aux sentiments. Pour lui, il ne faut pas se contenter d'être raisonnable, il faut aussi exprimer ses sentiments. Il rappelle cette théorie d'un psychanalyste voulant que l'alcoolisme soit dû à un excès de rationalité.

Il applique même cette philosophie à l'économie où, malheureusement dit-il, "on prévoit avec la tête mais en oubliant qu'on vit avec le cœur". Par exemple, les réclames les plus efficaces sont celles

qui parlent aux sentiments du consommateur.

"Avec la bière, pas

besoin de dire que le houblon est sélectionné scientifiquement mais qu'elle est fabriquée en

y mettant du cœur, c'est tout."

Il cite aussi l'annonce d'une chaîne d'épicerie

où une petite fille tente tant bien que mal de se faire une tartine: "On nous prend par les sentiments... Et tout ça sans qu'on entende une seule fois le mot confiture."

Octoberfest

SAMEDI SOIR à partir de 5 h 00
Musique et danse avec le célèbre "SEPP"
SOUPER BAVAROIS. Le tout pour \$18.50

Bière allemande "SCHNAPP"

— Filet de harengs crème sûre
— Côte de porc fumée
— Choucroute
— Saucisse - saucissons
— Filet poisson au vin blanc
— Gâteau Forêt Noire
— Etc.

"Frühshoppen" **BRUNCH ALLEMAND**
Dimanche, de 11 h à 14 h **\$10.50**
Avec musique

Le tout animé par la "SEPP" **samedi et dimanche**
musique bavaroise de

S.V.P. Réserver - tél.: 842-2325
North Hatley

LE SUPER CLUB

128 sud rue WELLINGTON Sherbrooke 567-6660 **leSummum**

Samedi, le 30 octobre en spectacle, 1 soir seulement, à 23h30
VOGGUE
Dancin the night away
Love Buzz

Musique de danse. Le meilleur disco et rétro.

SUPER WEEK-END HALLOWE'EN
Vendredi et samedi.
Concours LES PLUS BEAUX COSTUMES

Spectacle avec Christian Béchard, imitateur et le Kétaine Beauzomme Vend., sam., dim.

LA PLUS BELLE CITROUILLE
DIMANCHE: Grande finale pour les plus beaux costumes.

Plusieurs prix de présence

Surveillez l'ouverture officielle le 17 nov. 82.

SOIREE D'HALLOWE'EN
organisée par le club Optimiste de St-Elie d'Orford
SAMEDI, 30 OCTOBRE 1982, à 20 h
à la Salle Communautaire St-Elie
163, 8e Rang sud
Prix au meilleur costume.
Prix de présence! 2,50 \$ par personne
Orchestre pop.

Dis moé...
Questa dire
6 textes tirés de deux revues de Jacqueline Barrette, présentés par

La bouge
Le Promenoir

Comédiens: Rita Laverdière
Marcel Racine
Metteurs en scène: Daniel Vallières
Denis Girard

Salle Le Pigeonnier
138, Wellington nord
Billets en vente à la boutique LA GANSE
124 nord, rue Wellington

Pour réservations:
564-2060 563-1363
Dépêchez-vous de réserver.
LES 28, 29 ET 30 OCTOBRE 1982.

Menu artistique

A compter d'aujourd'hui et jusqu'au 10 novembre prochain, dans le hall d'entrée du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, exposition des peintures à l'huile de l'artiste-peintre magosioise Sharon Csernak.

A compter d'aujourd'hui et jusqu'au 19 novembre prochain, le Centre d'exposition Léon-Marcotte (du 222 rue Frontenac à Sherbrooke) présente l'exposition "De l'oeil au cerveau", une exposition du Centre des sciences de l'Ontario en collaboration avec le ministère des Affaires culturelles du Québec.

Ce soir, à 19 heures et 22 heures, Cinéma présente à la salle Maurice-O'Bready le film de Claude Lelouch Les uns et les autres avec Robert Hossein et Nocolé Garcia.

Ce soir et demain soir, à 20 h 30, au théâtre Le Vieux Clocher de Magog, spectacle écrit et présenté par Francine Tougas et intitulé Grandir (en hommage à ma fille).

Ce soir et demain

PARTY SPECIAL D'HALLOWEEN
SAMEDI 30 OCT. à SAWYERVILLE et STE-MARGUERITE
A Sawyerville: Ven., sam. (29-30 oct.) Orchestre 747
A Ste-Marguerite: samedi (30 oct.) Orchestre Duo Collision
Motel des Cantons 889-2966 Motel Carrousel Entr. Ste-Marguerite 877-2127

LE VIEUX CLOCHER DE MAGOG 64, Merry nord Magog
PRESENTE **GRANDIR** (En hommage à Ma fille) avec Francine Tougas les vend. et sam. 29 et 30 oct. 20h30

Les Grands Spectacles 50
Combien de fois faut-il parler d'amour
Combien de temps faut-il rester le même
Gilles Vigneault

MERCREDI LE 3 NOV. '82 - 20h.30
Billets en vente au guichet seulement de 12h.00 à 17h.45 du lundi au samedi
Information: 566-8114
A LA PLACE D'ART ESTRIE (Ancien Grandis, rue Wellington nord)

CINEMAS CARREFOUR DE L'ESTRIE
Boul. Portland, Sherbrooke - 565-0366

Elle va se révéler une véritable Miss Catastrophe!

FRANCIS PERRIN
FANNY COTTENÇON
ANTOINE BESSIS

TÊTE À CLAQUES

28 film
Avec Patrick Dewaere
Catherine Deneuve

"Hôtel des Amériques"

Vendredi
Tête: 6h40, 9h55
Hôtel: 0h20

Samedi-Dimanche
Hôtel: 12h45, 4h30, 8h00
Tête: 2h35, 6h10, 9h40

CINEMA 1

Steven Spielberg has fascinated, mystified and scared audiences with JAWS, CLOSE ENCOUNTERS OF THE THIRD KIND and RAIDERS OF THE LOST ARK. Now, he takes you into the terrifying world of...

POLTERGEIST
It knows what scares you. 14 YEARS

W / D: 7h05 - 9h15 — W / E: 1h00 - 3h05
5h10 - 7h15 - 9h25
4 th BIG WEEK

CINEMA 2

"Le film le plus dégueulasse, dégoûtant, cochon, blasphématoire, excrémental, dégradant, vicieux, dégénéré, decadent, insultant de toute l'histoire du cinéma."

"Ce que tous les spectateurs seront obligés de regarder... c'est une débauche jamais égalee au cinéma... des orgies absolument impossibles à raconter dans ces pages." — Louis-Guy Lemieux, LE SOLEIL

un film de **PIER PAOLO PASOLINI**

SALO

18 ANS Adultes

OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME
d'après l'oeuvre de MARQUIS de SADE
musique de ENNIO MORRICONE

Vendredi 6h45, 9h00
Samedi-Dimanche 12h35, 2h40, 4h50, 7h00, 9h10

CINEMA 3

Les Grands Spectacles 50
PRÉSENTENT
à la demande générale
broue

COMPLET LES 11 et 12 NOVEMBRE SUPPLÉMENTAIRE LE 13 NOV.

En collaboration avec CHL 63

Les 11 et 12 novembre 82, à 21h00

PLACE D'ART ESTRIE
Billets en vente au guichet Informations: 566-8114

LA PRESSE INTERNATIONALE EST UNANIME

PARIS: "Un film tout vibrant de sensualité..."
TOKYO: "Sylvia Kristel sublime dans L'AMANT DE LADY CHATTERLEY..."
ROME: "La sensualité de Sylvia Kristel est incomparable..."
MONTREAL: "Un film tendre, romantique... Une oeuvre toute en douceur..."

le chef-d'œuvre classique de la littérature érotique

3ième semaine

L'Amant de Lady Chatterley
SYLVIA KRISTEL dans un film de JUST JAECKIN

DUO SUR CANAPEE
HORAIRE: Duo: 7:30
L'Amant: 8:50

cinéma de paris

25 concerts offerts par 11 chorales et ensembles musicaux

SHERBROOKE (PR) — Pas moins de 25 concerts offerts dans tous les coins de la ville par onze ensembles et chorales faisant appel à un total de 2.000 talents sherbrookoïses, composeront la saison musicale 1982-83 offerte cette année à Sherbrooke.

C'est ce que l'on apprendra hier au cours d'une conférence de presse se déroulant à la Place d'art Estrie, conférence de presse organisée par le groupe de concertation musicale de la Commission musique du Conseil de la culture de l'Estrie et destinée à faire connaître les détails de la saison musicale des chorales et ensembles musicaux sherbrookoïses.

Cette initiative, la toute première à se tenir dans l'histoire musicale sherbrookoïse, visait à faire connaître d'abord la richesse et le dynamisme du milieu musical sherbrookoïse, en plus de manifester d'une façon très concrète l'esprit de concertation qui anime de plus en plus le milieu musical estrien depuis le premier colloque sur la musique en Estrie il y a trois ans.

D'ailleurs, quelques uns des concerts offerts au cours de l'année seront avec la participation de plus d'un groupe.

Selon Robert Gagné, porte parole du groupe de concertation et nouveau vice-président du Conseil de la culture de l'Estrie, que les échanges et collaborations entraînés par la concertation ne peuvent que générer et mettre en valeur les talents sherbrookoïses, en plus de générer une activité économique importante pour la ville.

Des représentants des cinq chorales pour adultes et enfants, des deux ensembles symphoniques, de l'Orchestre du Cégep, de l'ensemble à vent et des deux institutions de formation en musique que sont l'École Sacré-Coeur et les Petits Concerts du dimanche participaient

d'ailleurs à cette conférence de présentation du programme de l'année. Dans cette programmation, on retrouvera tous les genres de musique, depuis la musique classique au concert pop, en passant par le

jazz, la musique rétro, la chanson québécoise, contemporaine et populaire sans oublier les traditionnels et incomparables concerts de Noël.

Les premiers concerts, ceux à se dérouler d'ici la fin de l'année, mettront en vedette l'Orchestre symphonique des jeunes de Sherbrooke (le 7 novembre à la salle Maurice-O'Breedy), l'Orchestre symphonique de Sherbrooke (le 13 novembre au même endroit), le chœur Les Goélands (dans une soirée mariale offerte le 8 décembre à l'église Perpétuel Secours). Les Petits Concerts du dimanche (le 12 décembre à l'église Marie-Médiatrice) et l'Ensemble à vent de Sherbrooke (le 12 décembre dans un Sons et Brioche).

L'année 1982 se clôturera par un grand concert de Noël offert conjointement par l'Orchestre symphonique des jeunes de Sherbrooke, le Chœur Héritage et la chorale "Les oisillons".

"L'intérêt que manifesteront le public à nos talents locaux ne pourra qu'être bénéfique. Car, non seulement encouragera-t-il et stimulera-t-il la création, mais il générera des retombées économiques nécessaires au développement culturel sherbrookoïse" concluait M. Gagné.



Robert Gagné

Jamais un film n'aura suscité autant d'émotions et d'admiration!

14e Semaine

E.T.

THE EXTRA-TERRESTRIAL

version anglaise

Cinéma CAPITOL 59 King est 565-0711

Horaire: 7h. - 9h.30

HALLOWE'EN au DISCO ROULE

Samedi le 30 octobre 19h à 1h

Admission: \$2.75
Location de costumes: .75

- Prix pour meilleurs costumes.
- Venez vous divertir tout en pratiquant votre sport préféré.

Centre sportif Disco Roule
2144, King ouest, Sherbrooke 566-1886

L'HALLOWE'EN à Opus 31

Samedi, 30 octobre
Dimanche, 31 octobre

Prix pour les meilleurs costumes à chaque soirée!

Ambiance de circonstance. Musique à son meilleur. Entrée libre. Bienvenue à tous!

248, Dufferin, Sherbrooke, 562-6638

BELVEDERE 1 Tél.: 562-3969 7h 14 ans

3 SUPER FILMS!

Voyez la guerre des GÉANTS route à plus de 100 milles à l'heure!

1ère fois à Sherbrooke

2e film LES DOIGTS DU DIABLE 10h10
3e film ATTAQUE A MAINS NUES 7h

BELVEDERE 2 Tél.: 562-3969 7h 14 ans
LA MAISON DU LAC 9h05 AMOUR INFINI 7h

EN PRIMEUR

AUCUNE NE LUI RESISTE

2e SEMAINE

L'Homme Étalon

PLUS CONFESSIONS ÉROTIQUES

Cinéma CAPRI HORAIRE: 6.45 - 7.35 - 8.30 - 9.25
63 rue KING Ouest 566-0330

Cinéma maison

VOYEZ SUR VOTRE TELE LES PLUS RECENTS FILMS VIDEO LOUEZ vos films et appareils vidéo se raccordent à tout téléviseur.

POUR TOUS "CLASH OF TITANS" Le no 1 au U.S.A.

18 ET PLUS "Atlantic City" avec Burt Lancaster

ADULTES SEULEMENT "Infirmières dévouées" VASTE CHOIX EN MAGASIN

LES SPECIALISTES AUDIO ET VIDEO

VIDEOTECH

569-9963 910, King ouest - Sherbrooke

UN SPECTACLE QUE VOUS N'OUBLIEREZ JAMAIS!

DEUX SOIRS SEULEMENT

3 HEURES D'ENCHANTEMENT ET DE MUSIQUE!

LES UNS ET LES AUTRES

120 comédiens - 10.000 figurants - 200 danseurs

UN FILM DE CLAUDE LELOUCH

28 et 29 OCTOBRE, 19h et 22h

CINÉMAFEUS

PIZZAVILLE RESTAURANTS

SPECIAL OCTOBRE aux 4 restaurants

CHICH-KEBAB 5.75

CUISSES DE GRENOUILLES A LA PROVENCALE 4.25

ASSIETTE DE FRUITS DE MER FRAIS 7.95

LENNOXVILLE 116, rue Queen 564-2400

QUEST 1559, rue Dunant 566-7227

EST 621 King est 566-8192

NORD Rock Forest 5000, boul Bourque 564-2227

MASSADA

900 PATRIOTES JUIFS S'ENFERMENT DANS UNE FORTERESSE POUR RESISTER A L'ENVAHISSEUR ROMAIN. UNE LUTTE EPIQUE S'ENGAGE. VOYEZ L'UNE DES PLUS SPECTACULAIRES PRODUCTIONS JAMAIS TOURNEES POUR LA TELEVISION. EN VEDETTE: PETER STRAUSS ET PETER O'TOOLE.

HORS-SERIE, CE SOIR A 20H30

HULK EN TAXI
UN AUTRE EPISODE DE «L'INCROYABLE HULK.» EN VEDETTE: BILL BIXBY ET LOU FERRIGNO.
CE SOIR, A 19H30

REPERES
SUJETS: L'INITIATION DES ADULTES A L'INFORMATIQUE; LES RESPONSABILITES D'UN PROPRIETAIRE DE CHIEN DE GARDE; LES MEDIA ET LA LUTTE CONTRE LE CRIME.
CE SOIR, A 21H30

LA COURSE AUTOUR DU MONDE
UN VOYAGE FASCINANT ANIME PAR REINE MALO. HUIT JEUNES FRANCOPHONES PRESENTENT DES FILMS DES QUATRE COINS DU MONDE.
DEMAIN, A 17H00

Venez avec nous!

CKSH-TV 9

Cable 13